

n° 2003-35

**Tout ce que vous avez toujours
voulu savoir sur le concours
d'agrégation en sciences
économiques**

L. LINNEMER¹
A. PERROT²

Les documents de travail ne reflètent pas la position de l'INSEE et n'engagent que leurs auteurs.

Working papers do not reflect the position of INSEE but only the views of the authors.

¹ CREST-LEI-GRECSTA et Université de Montpellier 1, (Adresse LEI-ENPC, 28 rue des Saints-Pères, 75007 Paris, France). Mail : linnemer@ensae.fr

² CREST-LEI-GRECSTA, ENSAE et Université de Paris 1.

Nous remercions vivement le personnel du Ministère de l'Education Nationale (DPE E3) qui nous a rendu facile l'accès aux données. En particulier, Mme Fatiha Rochefort et MM. Jean Lozachmeur, Michel Maurage et Patrick Masson. Nous sommes redevables à Philippe Février, Saïd Souam et Michael Visser pour leurs remarques constructives.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le concours d'agrégation en sciences économiques

Laurent Linnemer* et Anne Perrot^{†‡}

Septembre 2003

*CREST-LEI-GREGSTA et Université de Montpellier 1, linnemer@ensae.fr. LEI-ENPC, 28, rue des Saints Pères, 75007 Paris, France.

[†]CREST-LEI-GREGSTA, ENSAE et Université de Paris 1.

[‡]Nous remercions vivement le personnel du Ministère de l'Éducation Nationale (DPE E3) qui nous a rendu facile l'accès aux données. En particulier, Mme Fatiha Rochefort et MM. Jean Lozachmeur, Michel Maurage et Patrick Masson. Nous sommes redevables à Philippe Février, Saïd Souam et Michael Visser pour leurs remarques constructives.

Résumé

Cet article étudie sous l'angle statistique les concours d'agrégation en sciences économiques de 1985 à 2001. Nous montrons une tendance perceptible au rajeunissement et à la féminisation des candidats, tandis qu'aucune tendance semblable ne se dessine du côté des jurys. La suprématie de Paris, à la fois dans la proportion des candidats et dans la réussite de ceux-ci, est elle aussi très marquée, la situation des universités de province étant très disparate. En termes de réussite nous trouvons qu'il existe une "prime à la jeunesse", que le fait d'avoir échoué n'a aucune conséquence négative sur la réussite future et que les candidates ne doivent pas redouter une quelconque discrimination à leur égard, les taux de réussite féminin et masculin n'étant pas sensiblement différents. Les candidats ne doivent pas non plus craindre des sujets éloignés de leur domaine de recherche, cette situation semblant même plus favorable à leur réussite qu'un sujet trop familier. Enfin, le taux de succès au concours est augmenté par la proximité institutionnelle ou scientifique avec un membre du jury, phénomène probablement inévitable.

Mots-clés : Agrégation, Concours.

JEL Classification : A140.

Abstract

This paper analyses statistically the competitive examination called "concours d'agrégation" that enables to become professor of economics in a French university. The period of observation is 1985-2001. We show that as time passes, the successful candidates become younger and the proportion of women increases among them. This is not the case with the members of the juries. Candidates whose origin is a Parisian university are more successful than candidates from other locations, the rate of success varying a lot across non Parisian universities. This rate of success is also higher, the younger the candidates; one failure at a previous examination does not compromise the probability of a success at the next one; being a woman does not constitute a disadvantage; on the opposite, during the examination, a topic very close to the research field decreases the probability of success, whereas being related to a member of the jury (same university, PhD, advisor, etc.) increases it.

Mots clefs : Academic recruitment, competitive examination.

JEL Classification : A140.

1 Introduction

Le concours d'agrégation marque tous les deux ans la vie universitaire dans les disciplines concernées. Les maîtres de conférences, jeunes ou moins jeunes, se demandent s'ils doivent s'inscrire ou pas. Les jeunes professeurs se souviennent de cette épreuve récente, et les professeurs les plus reconnus se demandent s'ils seront appelés à faire partie du jury. Toutes les sections du Conseil National des Universités (CNU) n'ont pas un concours d'agrégation. Ce mode d'organisation est réservé aux sections issues des Facultés de Droit, numérotées de 1 à 6 : 01 «Droit privé et sciences criminelles», 02 «Droit public», 03 «Histoire du droit et des institutions», 04 «Science politique», 05 «Sciences économiques» et 06 «Sciences de gestion». La section 05 est de ces six sections la plus importante à la fois par le nombre de professeurs et par le nombre de maîtres de conférences.

Pour la section 05, ce concours a sélectionné, entre 1985 et 2001, 245 nouveaux professeurs soit 42% des 587 professeurs en activité en 2001. Il n'a fait, à notre connaissance, l'objet d'aucune étude de la part des économistes. Le but de cet article est de combler ce vide et de fournir à la communauté des économistes des repères statistiques sur ce concours.

Les archives du concours ne sont informatisées que depuis peu (et encore sur des formats différents d'un concours à l'autre). Pour les concours les plus anciens nous avons donc dû construire à la main la base des candidats en nous appuyant sur les archives papiers. Toutefois, en raison d'un déménagement des services, ces archives ne remontent pas au-delà du concours 1985. Notre étude se limite donc aux neuf derniers concours. Elle se limite aussi exclusivement à la section 05 car d'une part dépouiller manuellement les archives est une tâche fastidieuse et d'autre part il est assez naturel d'effectuer un tel travail section par section.

La limitation dans le temps de notre base comporte à la fois des avantages et des inconvénients : si elle réduit le nombre de nos observations, elle les rend plus homogènes. Comme le montrent déjà nos données sur l'année 1985, l'université n'était pas organisée de la même manière dans les années 1960 et 1970 que dans les années 1980 et 1990. Les assistants et les maîtres assistants y étaient plus nombreux, et ces catégories ne sont pas entièrement comparables à celle de maître de conférences. Le statut de la thèse a également changé avec notamment la suppression du doctorat d'État en 1986.

L'incitation à devenir professeur est relativement forte en France : il suffit pour s'en rendre compte de comparer les évolutions d'un salaire de maître de conférences avec celui d'un professeur¹. De plus, même si les deux métiers sont identiques, les différences de statut se traduisent souvent dans les services d'enseignement (volume horaire des cours et des TD par exemple).

1. Cette comparaison dépend, certes, de l'âge auquel un maître de conférences devient professeur. À titre d'illustration, cependant, l'indice nouveau majoré au 01.12.1999 d'un professeur débutant (2ème classe, 1er échelon) s'élève à 657. Celui d'un maître de conférences débutant (classe normale, 1er échelon) n'est que de 453. Pour atteindre (et en fait dépasser) l'indice 657, un maître de conférences doit être classe normale, 5ème échelon, soit une ancienneté de 10 ans et 6 mois.

2 Le jury

Un élément clef du concours est le jury et en premier lieu son président puisqu'il choisit les autres membres. La tradition veut que la présidence alterne d'un concours à l'autre entre Paris et la province et qu'elle soit offerte au professeur le plus âgé dans le grade le plus élevé². Le tableau 22 en annexe donne un bref descriptif des présidents des différents jurys avec leur université au moment du concours. Cinq des neuf présidents viennent d'une université parisienne et quatre d'une université de province. La règle implicite de l'alternance Paris-Province a été respectée sauf en 1999 où un président parisien a succédé à un autre. Parmi les cinq présidents parisiens, trois viennent de Paris 1 ce qui confère à cette université une certaine prédominance. Parmi les quatre universités de province, celle de Rennes 1 revient deux fois. Toutefois, l'échantillon est très petit et il est difficile d'en tirer des lois générales.

Fait 1. *Les membres des jurys ne sont pas représentatifs de la population des professeurs. Les professeurs de la région parisienne et de certaines villes de province sont sur-représentés au sein des jurys tandis que les femmes en sont pratiquement absentes.*

Le tableau 23 en annexe présente la liste des membres des différents jurys. Plusieurs remarques s'imposent. Tout d'abord les hommes forment la très grande majorité des jurys (60/63)³. Ensuite, les membres des jurys ont en moyenne 50 ans (médiane à 51 ans, écart-type de 6,7)⁴. Le membre le plus jeune avait 36 ans et le plus âgé 64 ans. Enfin, alors qu'il y avait 63 places de membres du jury pour les 9 concours que nous étudions, cette fonction n'a été occupée que par 48 personnes différentes. En effet, 9 professeurs ont été membres plusieurs fois dont deux quatre fois.

Le tableau 1 et la carte⁵ associée montrent les appartenances institutionnelles et géographiques des membres des jurys. Comme le montre la carte, une majorité de membres des jurys est parisienne. En fait, l'ensemble des établissements implantés à Paris abrite 32 membres sur 63 soit 51%. Il semble s'agir d'une règle implicite : en moyenne, la moitié des membres d'un jury sont parisiens⁶.

L'université de Paris 1 domine largement avec 13 membres sur 63 soit 21%⁷. Même si on contrôle par la règle d'équilibre entre Paris et la Province, l'université de Paris 1 a eu plus de représentants que ne lui en aurait donné une simple règle de proportionnalité au

2. Le président a souvent été membre d'un jury précédent, toutefois, cette règle connaît des exceptions.

3. À titre de comparaison (mais sans contrôler par l'âge) il y avait en 2000-2001 77 femmes professeurs d'économie (section 05) sur 587 professeurs soit 13%.

4. L'âge moyen des membres non-présidents est 49 ans.

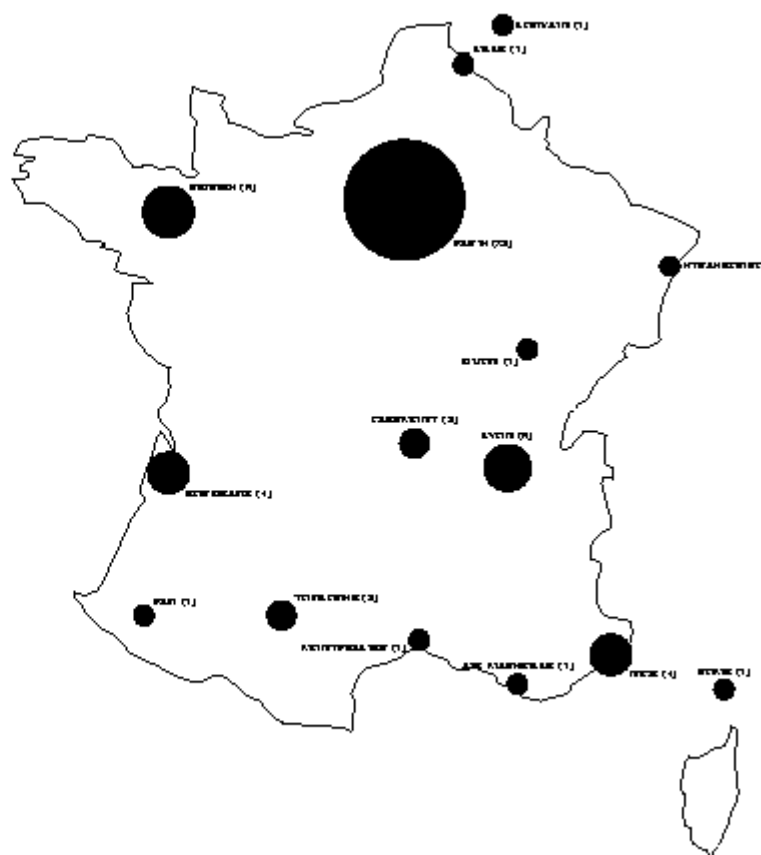
5. Pour toutes les cartes de l'article, l'aire d'un disque est proportionnelle au pourcentage par rapport au total de la population représentée. La comparaison visuelle du disque d'une même ville d'une carte à l'autre donne une idée du poids relatif de la ville dans chacune des deux populations.

6. Cette règle ne traduit pas la répartition des professeurs entre Paris et la province. Par exemple, en 2000-2001, sur les 587 professeurs de la section 05, 184 étaient affectés sur Paris (Paris 1 à 13 plus Cergy, Evry et Marne la Vallée) soit 31%. Voir la carte.

7. En 2000-2001, l'université de Paris 1 comptait 41 professeurs d'économie sur 587 dans toute la France soit 7% environ.

TAB. 1 – *Établissements des membres des jurys*

Établissement	Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille 2	1	1,6%
Banque de France	1	1,6%
Bordeaux 1	3	4,8%
Bordeaux 4	1	1,6%
C.E.P.L.I.	1	1,6%
Clermont 1	2	3,2%
Dijon	1	1,6%
E.N.S.A.E.	1	1,6%
I.E.P. Paris	1	1,6%
I.N.S.E.E.	1	1,6%
I.S.A.E. Rome	1	1,6%
I.N.R.A. Rennes	1	1,6%
Lille 1	1	1,6%
Lyon 2	5	7,9%
Montpellier 1	1	1,6%
Nice	4	6,3%
Paris 1	13	21,0%
Paris 2	3	4,8%
Paris 9	4	6,3%
Paris 10	4	6,3%
Paris 12	1	1,6%
Paris 13	2	3,2%
Pan	1	1,6%
Rennes 1	5	7,9%
Strasbourg 1	1	1,6%
Toulouse 1	2	3,2%
U.C. Louvain	1	1,6%



nombre de professeurs de cette université⁸.

Parmi les 31 membres restants, 2 viennent de l'étranger et 29 d'une université de province. Comme le montre la carte, quatre universités de province fournissent un contingent important de membres : 5 viennent de Rennes 1 (6 de Rennes), 5 de Lyon 2, 4 de Bordeaux et 4 de Nice. Ces quatre universités comptent donc pour 62% (18/29) des places de jurys allouées à la province. La répartition géographique des professeurs de province membres d'un jury n'est donc pas représentative de la répartition des professeurs de province. En effet ces quatre universités n'abritent que 19% des professeurs de province. Les universités d'Aix-Marseille et de Toulouse abritent à elles deux approximativement le même pourcentage (20%) des professeurs de province mais seulement 10% des provinciaux membres d'un jury. De manière similaire, de grandes villes universitaires comme Grenoble, Lille, Montpellier ou Strasbourg sont sous-représentées parmi les membres des jurys.

À titre de comparaison, la figure 1 représente la répartition géographique des 576 pro-

8. En effet, Paris 1 comptait en 2000-2001 41 professeurs soit 22% des parisiens. Elle aurait dû donc avoir 7 membres si les proportions avaient été respectées.

fesseurs d'économie en poste en France⁹. La figure 2 fournit un élément de comparaison de la carte du tableau 1 et de la figure 1. En effet, elle présente pour chaque localisation l'indice de participation à un jury donné par le ratio : pourcentage de membres des jurys divisé par pourcentage de professeurs.

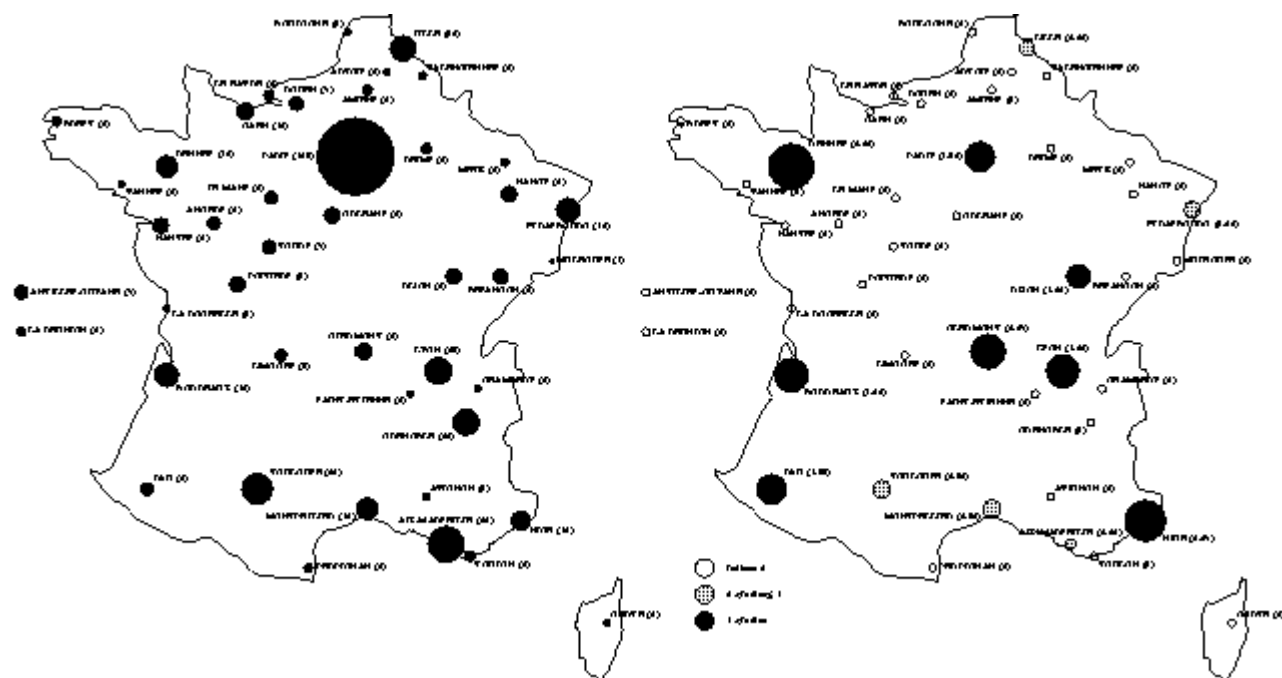


FIG. 1 – Localisation des professeurs d'économie en 2000-01

FIG. 2 – Indice de participation à un jury

Les universités parisiennes concentrent 34% des professeurs. La règle implicite qui leur accorde 50% des places dans les jurys leur est donc favorable. Il est vrai que l'âge moyen des professeurs parisiens est légèrement plus élevé que celui des professeurs de province (53 ans contre 49 ans) mais la proportion des parisiens parmi les professeurs de plus de 45 ans (par exemple) ne s'élève qu'à 36%. Indépendamment de l'âge, il y a donc bien une surreprésentativité des professeurs parisiens dans les jurys.

De manière un peu surprenante, Paris n'est pas la ville la plus avantagée. Elle est certes plus représentée que si une règle de proportionnalité avait été suivie mais elle a été moins avantagée que Rennes, Nice, Clermont, Bordeaux, Lyon et Pau. Avec seulement deux (resp. un) professeurs membres d'un jury, la ville de Clermont (resp. Dijon et Pau) est sur-représentée du fait de son petit nombre de professeurs.

À la répartition inégalitaire Paris-Province s'ajoute donc une répartition inégalitaire au sein des universités parisiennes (en faveur de Paris 1) et au sein des universités de province

9. Hors universités localisées en outre-mer. Les universités localisées sur plusieurs villes ont été regroupées sous le nom de la première ville par ordre alphabétique. Paris est compris au sens large : Paris 1 à 13 plus Cergy-Pontoise, Evry, Marne-la-Vallée et Versailles-Saint-Quentin.

(en faveur d'un groupe de quatre universités).

3 Les candidats

Nous appelons «inscrit» toute personne inscrite au concours. Un certain nombre des inscrits démissionnent avant la présentation des travaux. De plus (surtout pour les concours les plus anciens) certains des inscrits concourent à titre étranger (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas candidats sur les postes de professeurs offerts). Nous appelons donc «candidats» les impétrants qui n'ont pas démissionné et qui concourent sur les postes de professeurs¹⁰.

Nous suivons ensuite l'usage du concours pour dénommer les candidats selon leur statut à la sortie du concours. Ceux qui ne sont pas éliminés après la présentation des travaux sont appelés «sous-admissibles». Les «admissibles» sont les candidats qui continuent après la première leçon (théorie) et qui restent donc en course jusqu'à la fin du concours. Enfin, les «admis» sont ceux qui ont réussi le concours.

3.1 Évolution du nombre

Fait 2. *Entre 1985 et 2001, le nombre de candidats a doublé. Cette augmentation touche particulièrement les femmes dont le nombre a été multiplié par quatre tandis que les candidatures masculines n'augmentaient que de 50%.*

La figure 3 retrace l'évolution du nombre de candidats année par année. Après un petit «boum» en 1989, le nombre de candidats se stabilise en 1991 pour augmenter fortement chaque année jusqu'en 1999, puis diminue en 2001.

Les sauts de 1989, 1993 et de 1999 peuvent s'expliquer en partie par l'augmentation du nombre de postes (de 20 à 25 en 1989, de 25 à 30 en 1993 et de 30 à 33 en 1999). Toutefois, le concours suivant une telle augmentation, a connu (en 1991 et 2001 mais pas en 1995) un réajustement à la baisse du nombre de candidats.

Le tableau 24 en annexe, retrace l'évolution du nombre des candidats depuis 1985 pour chaque étape et en distinguant les femmes des hommes. En moyenne sur l'ensemble des concours, notons que la proportion de femmes à chaque étape du concours est constante (20%). L'analyse des éliminations est effectuée dans la section 3.5.

3.2 Âge des candidats

L'âge est un élément important tout au long du concours. Par exemple, on peut penser que plus le candidat est jeune et plus il a d'énergie à consacrer au concours. Ou encore qu'il est moins spécialisé et que justement le concours valorise une formation généraliste. En revanche, un candidat plus âgé peut mieux épouser le profil du professeur et répondre

10. Tout au long de l'article, l'usage du terme «candidat» correspond à cette définition.

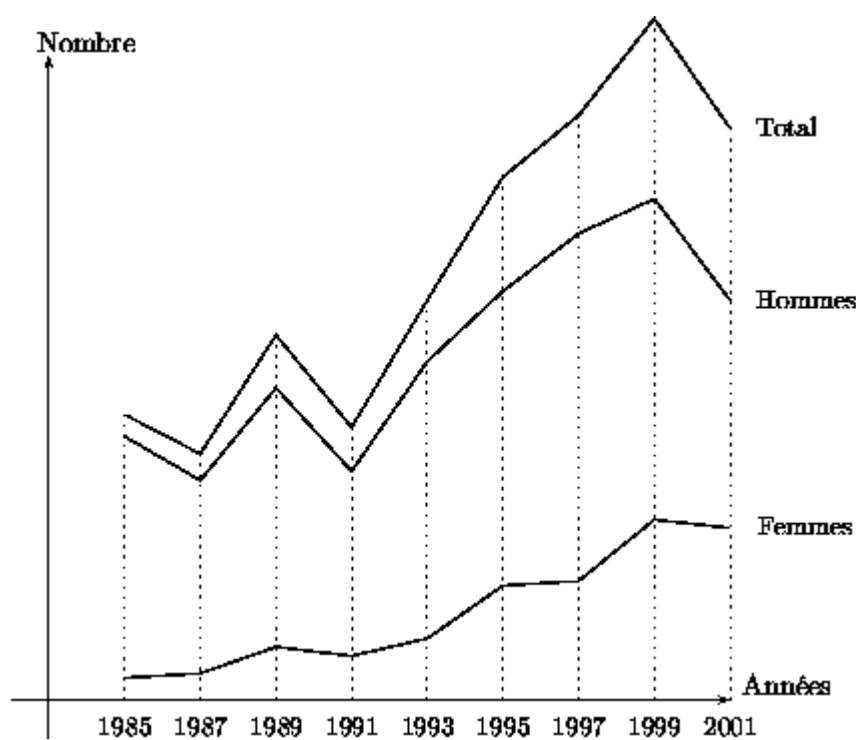


FIG. 3 - Nombre de candidats année par année

ainsi aux attentes du jury.

Fait 3. *L'âge des candidats diminue légèrement d'année en année. Il diminue aussi tout au long de chaque concours, ce qui peut se traduire par une "prime à la jeunesse".*

Comme le montre le tableau 2 l'âge des candidats diminue légèrement d'année en année passant (en moyenne) de 38 ans en 1985 à 34 ans en 2001. Il diminue aussi tout au long des étapes de chaque concours. En effet, les admis ont en moyenne deux ans de moins que l'ensemble des candidats.

TAB. 2 - *Âge des candidats aux différents stades du concours*

Année	Inscrits	Candidats	Sous-Admiss.	Admissibles	Admis
1985	32-37-42	32-37-42	32-37-42	32-37-41	32-37-41
1987	27-36-44	27-36-44	27-35-44	27-35-44	29-35-44
1989	27-38-53	27-38-53	27-38-49	27-38-49	27-37-49
1991	29-37-55	29-37-55	29-36-47	29-36-47	30-37-47
1993	27-36-51	27-36-51	27-33-46	27-32-39	27-32-39
1995	24-36-63	27-35-63	27-33-46	27-32-42	28-32-42
1997	27-35-54	27-35-54	27-33-50	27-33-50	27-32-50
1999	27-34-56	27-34-56	27-32-44	27-32-44	27-32-44
2001	27-34-58	27-34-58	27-33-46	27-32-41	27-32-41
Total	24-36-63	27-36-63	27-34-50	27-34-50	27-34-50

Âge minimum - Âge moyen - Âge maximum

Le tableau 25, en annexe, présente la répartition des candidats des différents concours par classe d'âge. En moyenne, 74% des candidats ont moins de 39 ans. La proportion des candidats de 39 ans ou plus diminue depuis 1997. En effet si cette proportion pouvait atteindre 40% avant 1997, elle n'a été successivement que de 28, 18 et 12% en 1997, 1999 et 2001. Cela est probablement lié à l'introduction (depuis 1998) du concours dit «d'agrégation interne» réservé à des candidats plus âgés. À partir de 35 ans (et particulièrement pour les derniers concours), un candidat est «âgé». Depuis 1993 plus de la moitié des candidats ont 34 ans ou moins.

3.3 Statut des candidats

Dans notre base, il est possible de distinguer les candidats selon leur statut. En effet, chaque candidat indique son activité au moment de son inscription au concours. Nous avons construit six classes : les «assistants», les «maîtres assistants» (regroupements utiles pour les concours 1985 et 1987), les «maîtres de conférences», les «allocataires temporaires d'enseignement et de recherche (ATER)», les «chargés de recherche CNRS ou INRA» et enfin les «autres». Notons que toute personne possédant un doctorat français en science économique¹¹ est admise à s'inscrire au concours. Depuis 1997 l'habilitation à diriger les recherches n'est plus exigée. Enfin, aucun statut professionnel particulier n'est requis.

Fait 4. Parmi les candidats, 86% sont déjà en poste à l'université.

La grande majorité des candidats sont des maîtres de conférences ou des maîtres assistants et cette proportion croît avec le temps. Par construction, le concours sert au passage du corps de maître de conférences à celui de professeur. Il est naturel, par exemple, qu'un individu ayant choisi de travailler au CNRS ou à l'INRA ne soit pas attiré par le concours d'agrégation. La catégorie «autres» cache une grande variété de statuts (de professeur dans un lycée à chargé de TD, par exemple, mais aussi chargé de mission à la Banque de France).

TAB. 3 – Statuts des candidats

Année	Assistant	MA	MCF	Ater	CR	Autres	Total
1985	8 (12%)	47 (72%)	2 (3%)	0 (0%)	2 (3%)	6 (9%)	65 (100%)
1987	8 (14%)	7 (13%)	29 (52%)	1 (2%)	3 (5%)	8 (14%)	56 (100%)
1989	7 (8%)	2 (2%)	65 (78%)	1 (1%)	2 (2%)	6 (7%)	83 (100%)
1991	0 (0%)	0 (0%)	55 (89%)	0 (0%)	2 (3%)	5 (8%)	62 (100%)
1993	0 (0%)	0 (0%)	77 (85%)	1 (1%)	2 (2%)	11 (12%)	91 (100%)
1995	1 (1%)	0 (0%)	87 (78%)	9 (8%)	1 (1%)	13 (12%)	111 (100%)
1997	0 (0%)	0 (0%)	103 (77%)	12 (9%)	3 (2%)	15 (11%)	133 (100%)
1999	2 (1%)	0 (0%)	110 (71%)	18 (12%)	3 (2%)	22 (14%)	155 (100%)
2001	0 (0%)	0 (0%)	103 (79%)	7 (5%)	3 (2%)	17 (13%)	130 (100%)
Total	26 (3%)	56 (6%)	631 (71%)	49 (6%)	21 (2%)	103 (12%)	886 (100%)

MA pour Maître Assistant et CR pour Chargé de recherche CNRS ou INRA

11. Ou un diplôme reconnu équivalent, par exemple, un doctorat étranger en science économique.

3.4 Origine des candidats

Nous examinons maintenant l'origine géographique des candidats : d'abord selon le lieu d'activité au moment du concours, ensuite selon le lieu d'obtention de la thèse.

Fait 5. *En moyenne, un tiers des candidats exerce une activité dans la région parisienne et un peu moins des deux tiers en province (le résidu se répartissant entre l'étranger et l'outre-mer).*

Le tableau 4 montre comment les candidats se répartissent entre Paris, la province, l'outre-mer et l'étranger. La répartition du lieu d'activité entre Paris et la province varie relativement peu d'un concours à l'autre.

TAB. 4 – *Lieu d'activité des candidats*

Année	Paris	Province	Outre-Mer	Étranger	Total
1985	20 (31%)	41 (63%)	2 (3%)	2 (3%)	65 (100%)
1987	20 (36%)	35 (63%)	1 (2%)	0 (0%)	56 (100%)
1989	22 (27%)	61 (73%)	0 (0%)	0 (0%)	83 (100%)
1991	21 (34%)	39 (63%)	1 (2%)	1 (2%)	62 (100%)
1993	34 (37%)	55 (60%)	1 (1%)	1 (1%)	91 (100%)
1995	33 (30%)	75 (68%)	3 (3%)	0 (0%)	111 (100%)
1997	49 (37%)	83 (62%)	1 (1%)	0 (0%)	133 (100%)
1999	55 (35%)	93 (60%)	2 (1%)	5 (3%)	155 (100%)
2001	38 (29%)	77 (59%)	9 (7%)	6 (5%)	130 (100%)
Total	292 (33%)	559 (63%)	20 (2%)	15 (2%)	886 (100%)

De manière plus détaillée, la figure 4 montre la répartition géographique des 851 candidats métropolitains (qui représentent 96% des candidats). Après la région parisienne, la ville la mieux représentée est Aix-Marseille avec 45 (5%) candidats sur les 9 derniers concours. Suivent Toulouse (39), Nice (37), Rennes (36) et Bordeaux (30).

La carte de la figure 5 présente les villes selon le ratio (pourcentage de candidats)/(pourcentage de maîtres de conférences). La ville de Nice arrive en tête avec un ratio de 2,6, indubitablement il existe une tradition niçoise à passer le concours. À l'opposé se trouve Chambéry avec un ratio de 0,11.

Avec un indice de 1,3 Paris participe plus que ne le laisserait penser la taille de sa population des maîtres de conférences. Toutefois, cela n'est pas exceptionnel d'autant que de nombreux candidats de la catégorie «autres» sont parisiens. C'est moins que de nombreuses villes de provinces dont la grande majorité des candidats sont des maîtres de conférences¹². Cela montre que le fait d'être en poste à Paris ne donne pas une incitation exagérée à passer le concours.

Comme les candidats sont en général jeunes ils ont souvent passé plus de temps dans l'université où ils ont fait leur thèse que dans celle où ils sont en poste. Il est donc intéressant

12. Il est important de rappeler qu'un même individu peut être plusieurs fois candidat, donc une ville peut sembler très active dans la participation au concours simplement parce que quelques individus se sont inscrits plusieurs fois. En revanche la population des maîtres de conférences n'est composée que d'individus différents.

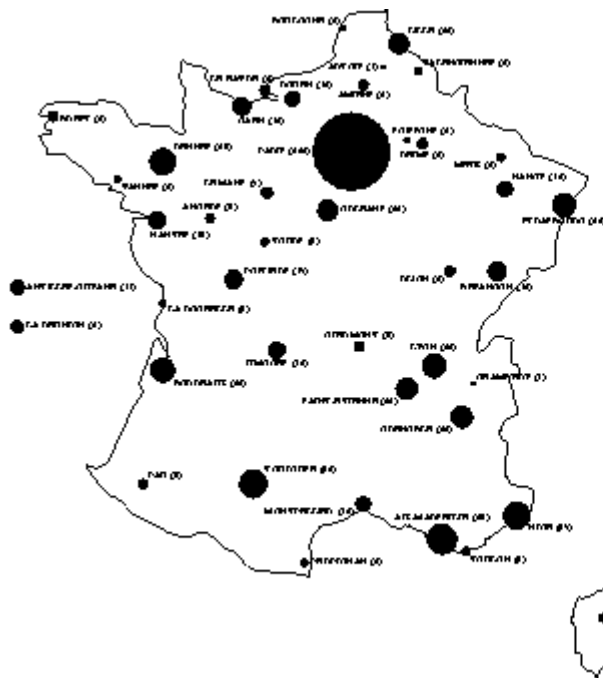


FIG. 4 – Origine des candidats (1985 à 2001)

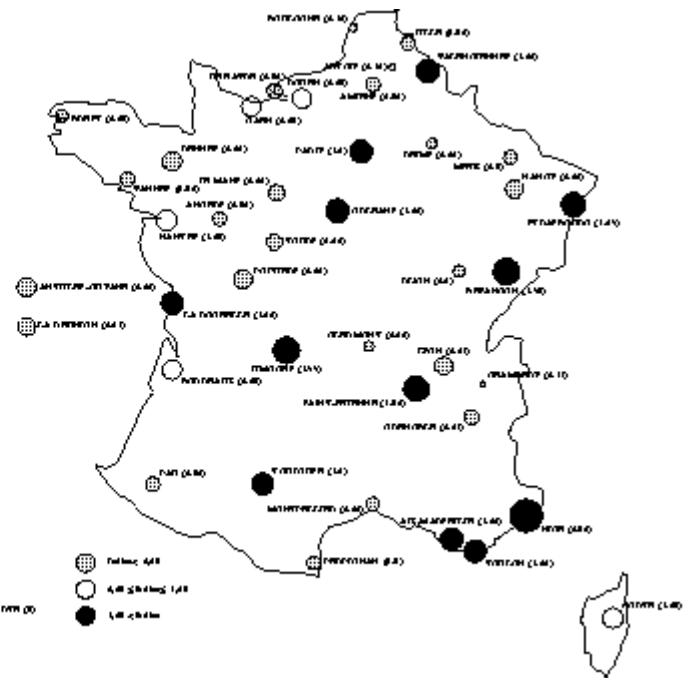


FIG. 5 – Indice de participation

de distinguer les candidats selon leur lieu de soutenance de thèse. Cette information n'est toutefois pas disponible (même en utilisant la base DocThèse) pour tous les candidats. Cela est dû d'une part au fait que certains candidats ont un doctorat étranger, et d'autre part au fait que la base des thèses est incomplète.

TAB. 5 – Lieu de thèse et lieu d'activité des candidats

Année	Paris-Paris	Paris-Province	Province-Paris	Province-Province	Total
1985	16 (31%)	7 (14%)	2 (4%)	26 (51%)	51 (100%)
1987	15 (33%)	5 (11%)	1 (2%)	24 (53%)	45 (100%)
1989	16 (25%)	7 (11%)	2 (3%)	40 (62%)	65 (100%)
1991	15 (27%)	8 (15%)	5 (9%)	27 (49%)	55 (100%)
1993	27 (35%)	12 (15%)	4 (5%)	35 (45%)	78 (100%)
1995	29 (31%)	17 (18%)	0 (0%)	48 (51%)	94 (100%)
1997	38 (34%)	19 (17%)	4 (4%)	52 (46%)	113 (100%)
1999	44 (35%)	30 (24%)	4 (3%)	49 (39%)	127 (100%)
2001	26 (25%)	31 (30%)	5 (5%)	40 (39%)	102 (100%)
Total	226 (31%)	136 (19%)	27 (4%)	341 (47%)	730 (100%)

Fait 6. En moyenne, la moitié des candidats a obtenu sa thèse dans la région parisienne. Parmi ceux-ci, 31% sont en poste à Paris lors du concours et 19% en poste en province.

3.5 Les épreuves et le processus d'élimination

La forme du concours a évolué pendant la période couverte par l'étude. Avant 1999, les concours de notre base comprennent quatre épreuves. La première est la leçon sur travaux, où le candidat expose ses travaux avant une discussion avec les membres du jury. A l'issue de cette épreuve, le jury publie la liste des candidats sous-admissibles c'est-à-dire admis à poursuivre le concours. Suit alors une leçon puis un bloc de deux leçons : la leçon de théorie et la leçon d'histoire en vingt-quatre heures. La leçon de théorie se déroule " en loge " : le candidat tire au sort un sujet, le prépare sur place en huit heures, et le présente ensuite aux membres du jury et est interrogé. La leçon d'histoire se déroule en vingt quatre heures, hors des locaux du concours. Le candidat peut se faire assister par une équipe dont le seul impératif " moral " (car difficilement vérifiable) est qu'elle ne doit comprendre ni agrégé ni directeur de recherche. A l'issue de ce bloc d'épreuves est publiée la liste des candidats admissibles. Enfin, l'admission est constituée de la leçon de spécialité, se déroulant " en loge ", à choisir dans une liste limitative dont le nombre et les contours ont varié au cours du temps. Cette leçon n'est pas suivie de questions. Depuis 1999, ce schéma a été modifié : la leçon d'histoire en vingt-quatre heures a disparu, et une option " histoire " est venue s'ajouter aux options de la leçon de spécialité. Celle-ci est suivie désormais d'une discussion avec le jury.

Dès le début du concours, un nombre est connu : celui des candidats à éliminer. Il s'obtient en soustrayant au nombre de candidats le nombre des postes offerts¹³. Par exemple, avec 65 candidats pour 20 postes, il y a 45 éliminés en 1985. Toutefois, les candidats ignorent après quelle épreuve ces éliminations auront lieu. En effet, elles peuvent se faire à trois moments clefs : après la présentation des travaux, après la leçon de théorie et à la fin du concours.

Fait 7. *Même si la répartition des éliminations varie d'un concours à l'autre, une majorité d'éliminations a lieu après la présentation des travaux puis après la leçon de théorie.*

Le tableau 6 présente concours par concours le nombre (et le pourcentage) de candidats éliminés après chaque épreuve.

Le tableau 6 montre qu'il existe de fortes variations d'une année à l'autre. Les concours 1995 et 1999 s'illustrent par de nombreuses éliminations à la suite de l'épreuve sur travaux. Le phénomène étant plus marqué en 1999 où seuls 6% des candidats ont été éliminés à la fin contre 19% en 1995. À l'opposé, les années 1987 et 1989 sont caractérisées par un lissage plus important des éliminations même si l'élimination la plus forte continue à se faire après les travaux.

3.6 Redoublement

Parmi les 886 candidats recensés, tous n'en sont pas à leur première tentative. Le tableau 7 présente concours par concours, l'ancienneté des 886 candidats.

13. Puisque le nombre de candidats admis correspond au nombre de postes offerts. Seul le concours 1991 fait figure d'exception : sur les 25 postes offerts seuls 22 ont été remplis.

TAB. 6 – *Les trois étapes de l'élimination*

Année	Après travaux	Après théorie	À la fin	Total
1985	28 (62%)	9 (20%)	8 (18%)	45 (100%)
1987	16 (44%)	12 (33%)	8 (22%)	36 (100%)
1989	29 (50%)	20 (34%)	9 (16%)	58 (100%)
1991	22 (55%)	9 (23%)	9 (23%)	40 (100%)
1993	34 (56%)	16 (26%)	11 (18%)	61 (100%)
1995	61 (75%)	5 (6%)	15 (19%)	81 (100%)
1997	64 (62%)	24 (23%)	15 (15%)	103 (100%)
1999	107 (88%)	8 (7%)	7 (6%)	122 (100%)
2001	57 (59%)	24 (25%)	16 (16%)	97 (100%)
Total	418 (65%)	127 (20%)	98 (15%)	643 (100%)

En moyenne, les deux tiers des candidats passent le concours pour la première fois, un quart d'entre eux, en revanche, en est à sa deuxième tentative. Moins de 10% des candidats en sont à leur troisième tentative et s'il existe des candidats qui se présentent pour la 6ème fois, cela est marginal.

TAB. 7 – *Ancienneté des candidats concours par concours*

Année	1ère fois	2ème fois	3ème fois	4ème fois	5ème fois	6ème fois	Total
1985	26 (40%)	17 (26%)	12 (18%)	7 (11%)	3 (5%)	0 (0%)	65 (100%)
1987	31 (55%)	11 (20%)	8 (14%)	4 (7%)	2 (4%)	0 (0%)	56 (100%)
1989	59 (71%)	12 (14%)	4 (5%)	6 (7%)	1 (1%)	1 (1%)	83 (100%)
1991	38 (61%)	17 (27%)	3 (5%)	2 (3%)	2 (3%)	0 (0%)	62 (100%)
1993	64 (70%)	19 (21%)	5 (5%)	1 (1%)	1 (1%)	1 (1%)	91 (100%)
1995	85 (77%)	22 (20%)	2 (2%)	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	110 (100%)
1997	79 (59%)	44 (33%)	8 (6%)	1 (1%)	1 (1%)	0 (0%)	133 (100%)
1999	101 (65%)	38 (25%)	13 (8%)	1 (1%)	1 (1%)	1 (1%)	155 (100%)
2001	81 (62%)	33 (25%)	13 (10%)	3 (2%)	0 (0%)	0 (0%)	130 (100%)
Total	564 (64%)	213 (24%)	68 (8%)	26 (3%)	11 (1%)	3 (0%)	885 (100%)

Fait 8. *Un tiers des candidats n'en est plus à sa première tentative. Les redoublants sont plus âgés et plus masculins que les nouveaux candidats. De plus, ils viennent plus souvent de province et ont plus fréquemment un poste au sein de l'université.*

Les caractéristiques des redoublants diffèrent légèrement de celles des candidats qui passent le concours pour la première fois. En particulier, la proportion d'universitaires (assistant, maître assistant et maître de conférences) est plus élevée chez les redoublants que chez les nouveaux candidats (92% contre 82%). De manière mécanique, les redoublants sont plus âgés (38 ans en moyenne contre 34 ans pour les nouveaux candidats). Les redoublants sont plus souvent des hommes que les nouveaux candidats (85% contre 79%) mais cela peut être lié à l'âge (les femmes étant moins nombreuses dans les concours plus anciens). Enfin, les redoublants viennent plus de la province (71% contre 59% pour les nouveaux).

4 Les admis et les taux de réussite apparents

Dans cette section, nous détaillons les caractéristiques des admis et nous les comparons avec celles des candidats. Nous calculons pour cela des taux de réussite apparents consistant simplement en le ratio du nombre d'admis avec une certaine propriété divisé par le nombre de candidats ayant cette propriété.

Le taux de réussite n'est qu'apparent car les candidats choisissent librement de participer ou pas au concours et ce choix peut dépendre de ces caractéristiques que nous étudions. Un problème de biais de sélection apparaît donc. Nous ne cherchons pas ici à résoudre cette difficulté, les statistiques descriptives présentées étant intéressantes en elles-mêmes.

4.1 Le nombre d'admis et leur genre

Le nombre de candidats admis est, en général, égal au nombre de postes offerts au concours (seul le concours 1991 déroge à cette règle). Entre 1985 et 2001, le nombre de candidats a doublé, tandis que le nombre de postes offerts n'a été multiplié que par 1,65. Toutes choses égales par ailleurs, il est donc plus difficile de réussir le concours aujourd'hui qu'hier. De 20 en 1985 le nombre de places est passé à 33 en 2001 mais la hausse s'est faite par paliers. La figure 6 retrace cette évolution (voir aussi le tableau 24) et distingue les admis selon leur genre.

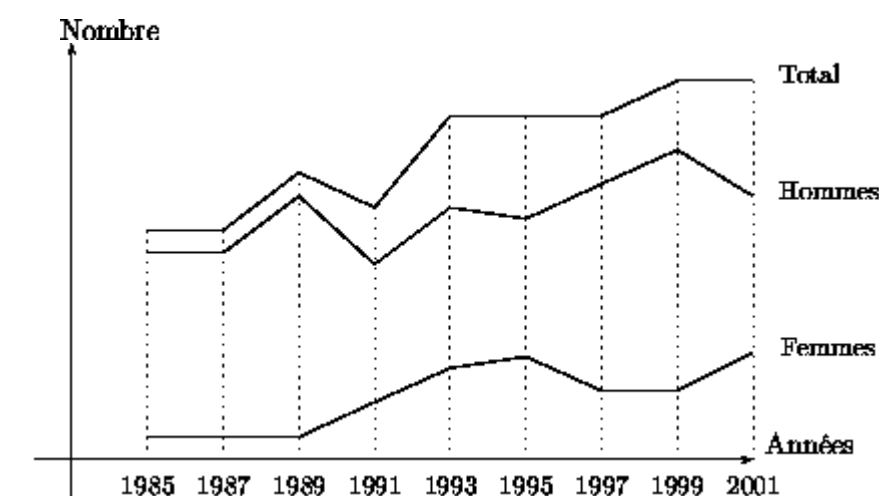


FIG. 6 – Nombre de candidats admis pour chaque concours

La figure 6 montre que la proportion de femmes reçues a évolué le long des concours, traduisant l'augmentation du nombre des candidates. Sur les trois concours les plus anciens (1985, 87 et 89) la proportion de femmes admises est, en moyenne, légèrement inférieure à 10% tandis qu'elle s'élève à 26% en moyenne pour 91, 93 et 95 puis à 23% pour 97, 99 et 2001.

Fait 9. *En moyenne sur les neuf concours, le genre n'influence pas la réussite des candidats.*

TAB. 8 – *Taux de réussite selon le genre et le stade du concours*

Année	Candidats	Sous-Admissi.	Admissi.
F	40%	40%	67%
H	30%	56%	72%
1985	31%	54%	71%
F	33%	33%	50%
H	36%	53%	75%
1987	36%	50%	71%
F	17%	25%	67%
H	32%	50%	74%
1989	30%	46%	74%
F	50%	83%	83%
H	33%	50%	68%
1991	35%	55%	71%
F	57%	67%	80%
H	29%	49%	71%
1993	33%	53%	73%
F	38%	69%	82%
H	24%	57%	62%
1995	27%	60%	67%
F	22%	40%	67%
H	23%	44%	67%
1997	23%	43%	67%
F	15%	86%	100%
H	24%	66%	79%
1999	21%	69%	83%
F	26%	43%	71%
H	25%	46%	66%
2001	25%	45%	67%
Total F	28%	53%	76%
Total H	27%	52%	70%
Total	27%	52%	71%

Le tableau 8 présente les taux de réussite apparents des femmes (resp. des hommes) concours par concours et pour les différents stades de chaque concours. Par exemple, la première ligne indique tout d'abord que parmi toutes les femmes candidates au concours 1985, 40% d'entre elles ont réussi le concours. Ensuite parmi la sous-population des femmes sous-admissibles pour ce concours, 40% ont été nommées professeurs. Enfin, parmi celles qui ont été admissibles, 67% ont été admises.

Quel que soit le sexe, le taux de réussite des candidats a tendance à diminuer au cours du temps du fait de l'augmentation plus forte du nombre de candidats que du nombre de places. En revanche, celui des admissibles reste relativement constant.

En moyenne sur les neuf concours étudiés, la réussite des femmes est similaire à celle des hommes. Cela peut paraître surprenant car le concours a la réputation d'être plutôt favorable aux candidats masculins. Cette image est peut-être due au nombre plus important de candidats hommes (80% en moyenne sur les neuf concours). Apparemment, la plus

forte proportion d'hommes parmi les admis (80% en moyenne sur les neuf concours) vient simplement du fait que plus d'hommes se présentent. Pour explorer plus précisément cette question il faudrait pouvoir étudier l'auto-sélection des candidats.

Enfin, du fait du plus faible nombre de candidats femmes, le taux de réussite féminin varie plus fortement d'un concours à l'autre (de 15% en 1999 à 57% en 1993) que celui des hommes (compris entre 23% en 1997 et 37% en 1987).

4.2 Âge des admis

En moyenne, les deux tiers des admis ont 34 ans ou moins, mais cette proportion peut varier fortement d'un concours à l'autre. Le tableau 9 indique les taux de réussite apparents concours par concours pour chaque classe d'âge ainsi qu'un indice de réussite relative (taux de réussite d'une classe d'âge divisé par le taux de réussite total) qui permet de contrôler pour l'accroissement du nombre de candidats.

Fait 10. *Les candidats les plus jeunes réussissent mieux le concours.*

TAB. 9 – Taux de réussite par classes d'âge

Année	. ≤ 30	31 ≤ . ≤ 34	35 ≤ . ≤ 38	39 ≤ . ≤ 42	43 ≤ .	Total
1985	-	50% (1.4)	41% (1.14)	24% (0.67)	-	36%
1987	80% (2.06)	50% (1.29)	25% (0.64)	17% (0.43)	38% (0.97)	39%
1989	60% (1.73)	53% (1.54)	13% (0.36)	29% (0.82)	40% (1.15)	35%
1991	38% (0.91)	50% (1.21)	46% (1.12)	36% (0.88)	33% (0.81)	41%
1993	45% (1.37)	64% (1.94)	19% (0.57)	29% (0.87)	0% (0)	33%
1995	54% (1.98)	26% (0.95)	6% (0.23)	36% (1.35)	0% (0)	27%
1997	58% (2.59)	20% (0.87)	13% (0.59)	11% (0.49)	5% (0.23)	23%
1999	34% (1.61)	22% (1.05)	16% (0.76)	0% (0)	9% (0.43)	21%
2001	45% (1.77)	22% (0.88)	19% (0.74)	20% (0.79)	0% (0)	25%
Total	47% (1.66)	31% (1.1)	21% (0.74)	23% (0.81)	13% (0.46)	28%

En moyenne, les moins de 30 ans réussissent le concours avec une chance sur deux. Le taux de réussite apparent¹⁴ diminue ensuite avec l'âge (31% pour les 31-34 et 21% pour les 35-38). Cette diminution se stabilise ensuite puisque les 39-42 ne semblent pas moins bien réussir, en moyenne, que les 35-38.

La réussite d'une classe d'âge varie fortement d'un concours à l'autre. Toutefois, la réussite relative des moins de 30 ans est pratiquement toujours supérieure à la moyenne. La réussite des 31-34 ans est en général supérieure à la moyenne ou légèrement inférieure. En revanche, les plus de 43 ans réussissent toujours moins bien que la moyenne (sauf en 1989). De manière similaire, bien que moins marquée, les 35-38 et les 39-42 ont une performance plutôt inférieure à la moyenne.

14. Comme pour le sexe, il peut y avoir un biais de sélection lié à l'âge mais nous n'étudions pas ce point ici.

4.3 Ancienneté des admis

S'il est certain qu'il n'est jamais agréable d'échouer, est-il pour autant pénalisant de redoubler le concours? Il s'agit d'une question difficile. D'une part, avoir échoué envoie un mauvais signal aux jurys futurs, d'autre part, le candidat possède une plus grande expérience. Un élément de réponse est apporté par le tableau 10.

Fait 11. *L'ancienneté d'un candidat ne le pénalise pas lors de sa deuxième tentative et le pénalise légèrement au cours de son troisième essai.*

En moyenne, le profil de l'ancienneté des candidats est très proche de celui des admis. Les taux de réussite (moyens) sont de $166/574 = 29\%$ pour les nouveaux candidats, 27% pour les candidats qui redoublent, 22% pour ceux qui triplent, 11% pour ceux qui quadruplent, 20% pour la cinquième tentative et 33% pour la sixième. Si l'on écarte ces deux derniers cas qui ne concernent que peu de candidats, le taux de réussite décroît légèrement avec le nombre de tentatives. En particulier, le taux de réussite chute fortement lors du quatrième essai. Redoubler, en revanche, ne semble pas pénalisant¹⁵.

TAB. 10 – *Taux de réussite selon l'ancienneté, concours par concours*

Année	1ère fois	2ème fois	3ème fois	4ème fois	5ème fois	6ème fois	Total
1985	38% (1.25)	24% (0.76)	33% (1.08)	29% (0.93)	0% (0)	-	31%
1987	48% (1.35)	18% (0.51)	13% (0.35)	25% (0.7)	50% (1.4)	-	36%
1989	29% (0.96)	42% (1.38)	25% (0.83)	0% (0)	100% (3.32)	100% (3.32)	30%
1991	32% (0.89)	47% (1.33)	67% (1.88)	0% (0)	0% (0)	-	35%
1993	36% (1.09)	37% (1.12)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	33%
1995	24% (0.86)	45% (1.67)	0% (0)	0% (0)	-	-	27%
1997	25% (1.12)	18% (0.81)	25% (1.11)	0% (0)	0% (0)	-	23%
1999	26% (1.21)	11% (0.49)	23% (1.08)	0% (0)	0% (0)	0% (0)	21%
2001	28% (1.12)	24% (0.96)	15% (0.61)	0% (0)	-	-	25%
Total	29% (1.07)	26% (0.96)	22% (0.8)	12% (0.42)	18% (0.66)	33% (1.21)	27%

4.4 Statuts des admis

Comme le montre le tableau 11, les taux de réussite varient d'un statut à l'autre. Le taux de succès apparent est relativement stable au sein des universitaires (entre 25 et 30%). De plus comme ceux-ci constituent la grande majorité des candidats, leur taux de réussite est très proche de la moyenne. Les CR sont admis dans 43% des cas ce qui est nettement supérieur à la moyenne. Toutefois cette population est très petite et on doit être en présence d'un fort biais de sélection. La catégorie «autre» réussit moins bien que la moyenne.

Une grande majorité des candidats admis est maître de conférences (70%) et «l'université» (assistant, maître assistant, maître de conférences et ATER) s'accapare 86% des

15. La décision de redoubler étant endogène elle devrait être modélisée pour répondre à cette question de manière plus précise.

TAB. 11 – *Taux de réussite selon le statut, concours par concours*

Année	Assistant	MA	MCF	Ater	CR	Autres	Total
1985	25% (0.81)	32% (1.04)	50% (1.63)	-	50% (1.63)	17% (0.54)	31%
1987	50% (1.4)	14% (0.4)	24% (0.68)	100% (2.8)	67% (1.87)	63% (1.75)	36%
1989	14% (0.47)	50% (1.66)	31% (1.02)	100% (3.32)	50% (1.66)	17% (0.55)	30%
1991	-	-	38% (1.08)	-	50% (1.41)	0% (0)	35%
1993	-	-	31% (0.95)	0% (0)	0% (0)	55% (1.65)	33%
1995	0% (0)	-	26% (0.98)	44% (1.64)	0% (0)	23% (0.85)	27%
1997	-	-	20% (0.9)	42% (1.85)	67% (2.96)	13% (0.59)	23%
1999	0% (0)	-	22% (1.02)	17% (0.78)	33% (1.57)	23% (1.07)	21%
2001	-	-	28% (1.11)	14% (0.56)	33% (1.31)	12% (0.46)	25%
Total	27% (0.98)	30% (1.11)	27% (0.98)	31% (1.12)	43% (1.56)	24% (0.88)	27%

MA pour Maître Assistant et CR pour Chargé de recherche CNRS ou INRA

postes mais cela est cohérent avec le fait que cette grande catégorie représente aussi 86% des candidats.

Fait 12. *Les chargés de recherche CNRS ou INRA ont un taux de réussite apparent plus élevé que la moyenne tandis que les candidats hors université et hors CNRS ou INRA réussissent moins bien que la moyenne.*

4.5 Lieu d'activité et d'obtention de la thèse des admis

En moyenne sur les neuf concours, la moitié des admis exercent une activité dans la région parisienne et la moitié en province. Toutefois, comme pratiquement les deux tiers des candidats travaillent en province, le taux de réussite apparent des «parisiens» est nettement plus élevé. Comme le montre le tableau 12.

Fait 13. *Un candidat exerçant une activité à Paris a un taux apparent de réussite deux fois plus élevé qu'un candidat de province. Mais le taux de réussite varie très fortement d'une ville de province à l'autre.*

TAB. 12 – *Taux de réussite selon le lieu d'activité*

Année	Paris	Province	Outre-Mer	Étranger	Total
1985	50% (1.63)	24% (0.79)	0% (0)	0% (0)	31%
1987	55% (1.54)	26% (0.72)	0% (0)	-	36%
1989	41% (1.36)	26% (0.87)	-	-	30%
1991	48% (1.34)	28% (0.79)	100% (2.82)	0% (0)	35%
1993	53% (1.61)	20% (0.61)	0% (0)	100% (3.03)	33%
1995	48% (1.79)	19% (0.69)	0% (0)	-	27%
1997	24% (1.09)	22% (0.96)	0% (0)	-	23%
1999	35% (1.62)	14% (0.66)	0% (0)	20% (0.94)	21%
2001	34% (1.35)	22% (0.87)	22% (0.88)	17% (0.66)	25%
Total	40% (1.47)	21% (0.78)	15% (0.55)	20% (0.73)	27%

La carte de la figure 7 montre de manière plus détaillée comment se décompose le taux de réussite moyen de la province entre les différentes villes. Les villes qui dépassent le taux

de réussite de la région parisienne fournissent en général peu de candidats au concours (voir la carte de la figure 4), et leurs bons taux de réussite doivent être interprétés avec prudence. En revanche les villes fournissant le plus de candidats (Aix-Marseille, Toulouse, Nice, Rennes et Bordeaux) affichent une réussite nettement en dessous de celle de la région parisienne.

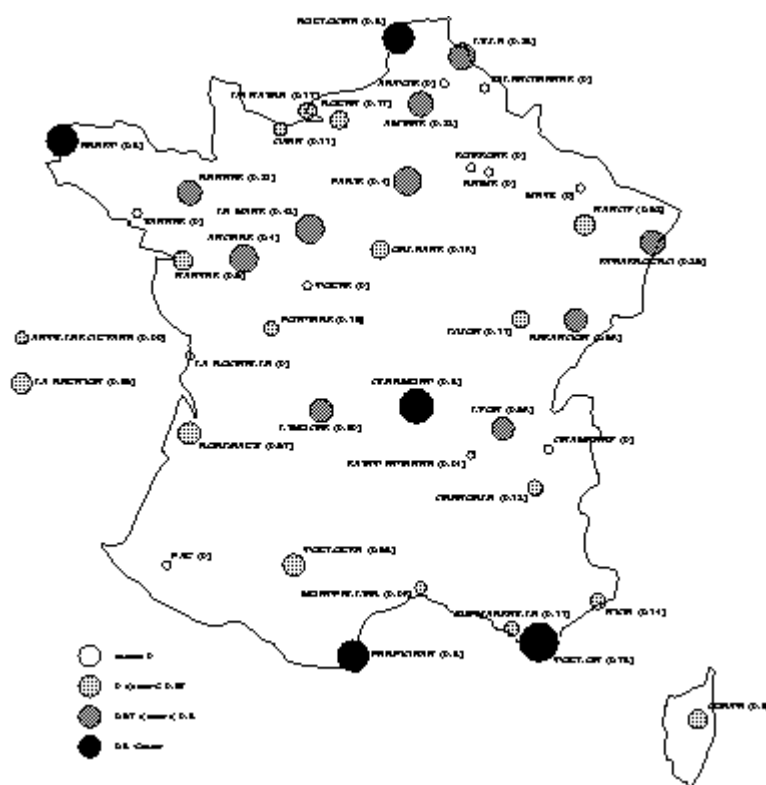


FIG. 7 - Taux de réussite selon le lieu d'activité

Bien entendu, le taux de réussite de la région parisienne (40%) cache de grandes disparités entre les différents lieux d'activité. Pour ne citer que les universités qui fournissent les bataillons de candidats les plus importants, notons que Paris 1 avec 53 candidats (en poste) et un taux de réussite de 53% est au dessus de la moyenne. Parmi les 45 candidats en poste à Paris 9, 40% ont été agrégés soit exactement le taux de réussite moyen de la région parisienne. En revanche, seuls 25% des 32 candidats de Paris 2 ont réussi le concours. Par ailleurs, avec moins de candidats il est vrai, l'université d'Evry affiche un taux de réussite de 71% (14 candidats) et celle de Cergy-Pontoise de 56% (16 candidats).

Le lieu d'activité d'un candidat ne reflète pas forcément bien son cursus. En particulier comme beaucoup de candidats sont relativement jeunes, ils ont peut-être plus d'affinité avec l'université où ils ont effectué leur thèse qu'avec celle de leur premier poste.

Le tableau 13 montre, toutefois, que le lieu d'activité semble être plus important que celui d'obtention de la thèse (du moins pour les candidats pour lesquels les deux informa-

tions sont disponibles). En effet, les candidats en poste en province mais ayant obtenu leur thèse à Paris ont le même taux de réussite apparent que les candidats en poste en province avec une thèse soutenue en province.

TAB. 13 – *Taux de réussite selon le lieu de thèse et d'activité*

Année	Paris-Paris	Paris-Province	Province-Paris	Province-Province	Total
1985	56% (1.69)	14% (0.43)	50% (1.5)	23% (0.69)	33%
1987	53% (1.5)	20% (0.56)	0% (0)	29% (0.82)	36%
1989	44% (1.78)	29% (1.16)	0% (0)	18% (0.71)	25%
1991	40% (1.22)	25% (0.76)	60% (1.83)	26% (0.79)	33%
1993	56% (1.6)	25% (0.72)	50% (1.44)	20% (0.58)	35%
1995	48% (1.82)	12% (0.44)	-	19% (0.71)	27%
1997	29% (1.26)	21% (0.91)	0% (0)	21% (0.92)	23%
1999	34% (1.73)	17% (0.85)	25% (1.27)	8% (0.41)	20%
2001	31% (1.21)	29% (1.14)	20% (0.78)	20% (0.78)	25%
Total	41% (1.53)	21% (0.79)	30% (1.1)	19% (0.72)	27%

Nous ne reportons pas ici les taux de réussite par université d'obtention de la thèse. Signalons tout de même que parmi les 730 candidats pour lesquels nous avons l'information, 203 ont soutenu leur thèse à Paris 1 et que le taux de réussite apparent de ces 203 candidats est de 41%. Il s'agit du taux de réussite le plus élevé parmi les «grosses» universités. À titre de comparaison, les 67 candidats de Paris 10 (le deuxième bataillon de candidats par la taille) ont un taux de réussite de 18%. Avec moins de candidats (21), l'EHESS a un taux de réussite de 48%.

4.6 Affectations des admis

La figure 8 présente la carte des affectations des candidats admis aux concours. Le tableau 26 en annexe détaille tous les postes offerts au concours avec pour chacun la moyenne du rang des candidats ayant choisi ce poste. Au total, les 243 emplois de professeurs se répartissent sur 55 universités. Les universités les plus sollicitées pour accueillir les lauréats sont : Lille 1 (12 postes), Nancy 2 (12), Grenoble 2 (11), Le Mans (10) et Rennes 1 (10). Quinze universités n'ont offert qu'un seul poste sur les 243.

D'après le rang moyen des candidats, les universités les plus convoitées sont : Paris 11 (rang moyen 1), Aix-Marseille-2 (3), Rouen (3), Paris 13 (4), Évry (6), Lille 2 (6), Lille 3 (6) et Orléans (6). À l'exception d'Aix-Marseille, la proximité de Paris semble jouer un rôle important dans le choix des candidats les mieux classés. Les universités les moins prisées par les candidats sont La Réunion (26), Metz (26), Chambéry (27), l'IUT Belfort-Montbéliard (27) et Corte (28).

La comparaison des cartes des figures 8 et 9 donne une idée (imparfaite) des mouvements après la première affectation.

Fait 14. *La région parisienne qui accueille peu d'agregés immédiats abrite en 2000/01 une forte proportion (23%) des admis aux concours 1985 à 2001.*

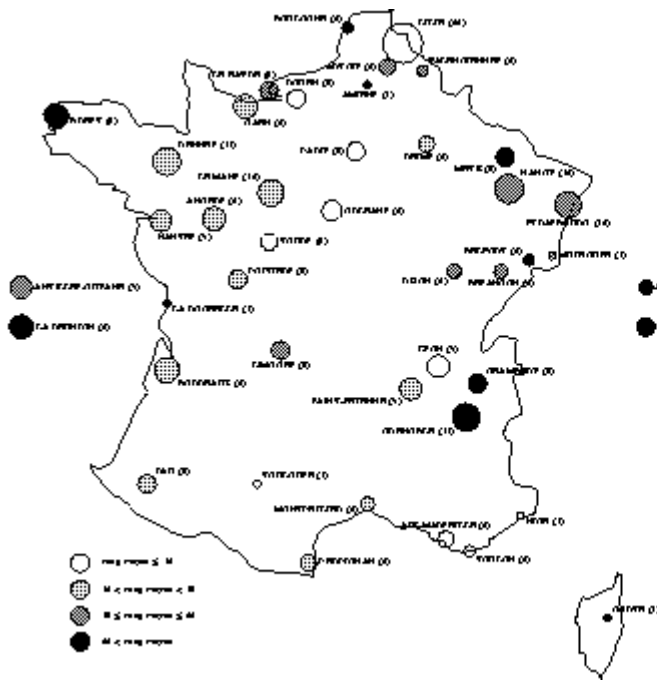


FIG. 8 - Ville d'affectation des admis

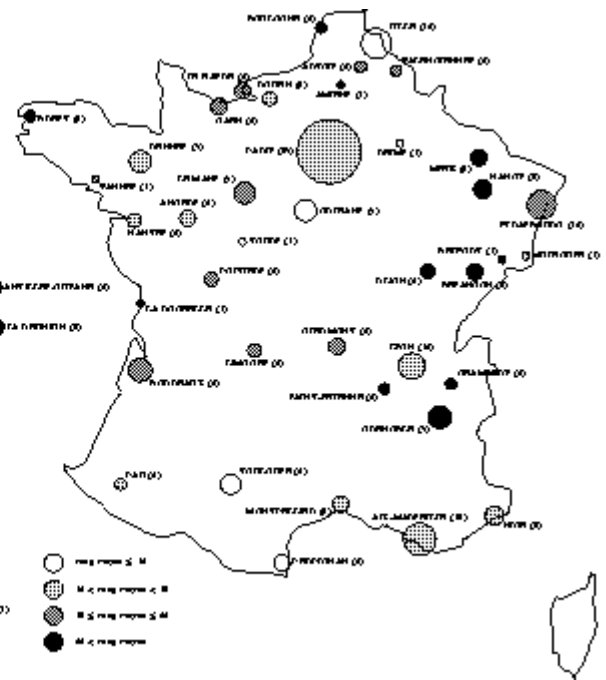


FIG. 9 - Ville d'affectation en 2000/01 des admis

5 Liens Jury-Candidats

Par construction, le concours n'est pas anonyme. Il est donc légitime de se demander si les candidats qui ont un lien avec les membres du jury sont avantagés ou non. Il pourrait, par exemple, s'agir d'un phénomène d'auto-sélection : sachant qui va être dans le jury, un candidat décide de s'inscrire ou non (même si l'on ne connaît que le nom du président au moment de l'inscription).

Nous disons qu'un candidat a un lien avec le jury si l'une des trois conditions suivantes est remplie. (i) Le candidat travaille au moment du concours dans la même université qu'un des membres du jury. (ii) Le candidat a soutenu sa thèse dans l'université d'un des membres du jury. (iii) Le directeur de thèse du candidat est dans le jury. Il s'agit d'une définition assez large. En particulier, la table 14 montre que 40% des candidats ont, de ce fait, un lien avec leur jury.

Fait 15. *Un candidat lié au jury a un taux apparent de réussite plus élevé qu'un candidat sans lien.*

Le tableau 14 montre que la proportion de candidats liés au jury et leur taux de réussite varient fortement d'une année à l'autre : seulement 19% de candidats liés au jury en 1999 (avec un taux de réussite de 23%) contre 53% en 1993 (avec un taux de réussite de 46%).

TAB. 14 – *Candidats et lien avec le jury*

Année	Pas de lien	Lien	Total
1985	37 (57%)	28 (43%)	65 (100%)
1987	36 (64%)	20 (36%)	56 (100%)
1989	54 (65%)	29 (35%)	83 (100%)
1991	30 (48%)	32 (52%)	62 (100%)
1993	43 (47%)	48 (53%)	91 (100%)
1995	65 (59%)	46 (41%)	111 (100%)
1997	69 (52%)	64 (48%)	133 (100%)
1999	125 (81%)	30 (19%)	155 (100%)
2001	75 (58%)	55 (42%)	130 (100%)
Total	534 (60%)	352 (40%)	886 (100%)

TAB. 15 – *Taux de réussite selon le lien*

Année	Pas de lien	Lien	Total
1985	14% (0.44)	54% (1.74)	31%
1987	22% (0.62)	60% (1.68)	36%
1989	26% (0.86)	38% (1.26)	30%
1991	37% (1.03)	34% (0.97)	35%
1993	19% (0.56)	46% (1.39)	33%
1995	23% (0.85)	33% (1.21)	27%
1997	17% (0.77)	28% (1.25)	23%
1999	21% (0.98)	23% (1.1)	21%
2001	19% (0.74)	35% (1.36)	25%
Total	21% (0.77)	37% (1.35)	27%

6 Les sujets

6.1 Leçon de théorie

À la différence des sujets de la leçon de spécialité, ceux de la leçon de théorie ne sont pas classés par thèmes par le jury. Comme le montre le tableau 16, nous les avons donc regroupés nous-mêmes en 10 thèmes : Finance (43 sujets), Économie Internationale (29), Économie Industrielle (90), Macroéconomie (93), Méthodologie (41), Microéconomie (29), Monnaie (52), Économie Publique (31), Réflexion sur la Science Économique (31) et Économie du Travail (27). Il s'agit d'un découpage difficile et nécessairement un peu arbitraire car certains sujets invitent à aborder plusieurs thèmes.

Une analyse de ces sujets (dont la liste exhaustive est présentée en annexe) fait d'abord apparaître dans une majorité de concours de véritables classiques rédigés sous une forme ou une autre. Ainsi, par exemple, nous ne saurions trop recommander aux candidats une préparation sur les "crises financières", une autre sur les "rendements croissants", une troisième sur "les théories de la croissance" et une sur "les anticipations". D'autres au contraire sont plus atypiques comme ce sujet sur "temps historique et temps logique en sciences économiques" ou cet autre sur "la comptabilité en temps de travail". Face à cette diversité, il est intéressant d'examiner si certains types de sujets sont plus favorables aux candidats que d'autres. Question que nous abordons dans cette section, d'abord indépendamment des caractéristiques des candidats, puis en rapprochant les sujets posés des domaines de recherche des candidats.

Notons tout d'abord, en observant le tableau 16 qu'aucune tendance nette ne se dessine dans les évolutions au cours du temps des thèmes des sujets de leçons de théorie : probablement plus liés aux domaines de recherche des membres du jury qu'à de purs effets de modes, les thèmes des leçons appartiennent plus souvent au domaine de la macroéconomie ou de l'économie industrielle qu'au champ de l'économie internationale ou de l'économie publique, mais la fréquence d'apparition de ces thèmes varie beaucoup d'un concours à l'autre. Ainsi l'économie du travail n'est-elle jamais apparue dans les concours 1987 et 1999 tandis qu'elle représente 11% des sujets en 1989. On notera, toutefois, une baisse certaine des sujets classés dans les thèmes "méthodologie" et "réflexion sur la science économique".

TAB. 16 – *Thèmes des leçons de théorie*

Année	Fin.	Int.	Ind.	Mac.	Met.	Mic.	Mon.	Pub.	Réf.	Tm.	Total
1985	0 (0%)	2 (8%)	3 (8%)	7 (19%)	0 (24%)	0 (0%)	3 (14%)	3 (8%)	3 (14%)	3 (8%)	37 (100%)
1987	4 (10%)	3 (8%)	6 (15%)	13 (33%)	6 (15%)	0 (0%)	3 (8%)	1 (3%)	2 (5%)	0 (0%)	40 (100%)
1989	1 (2%)	6 (11%)	10 (19%)	11 (20%)	7 (13%)	3 (6%)	3 (6%)	2 (4%)	3 (6%)	6 (11%)	34 (100%)
1991	4 (10%)	1 (3%)	3 (8%)	9 (23%)	7 (18%)	4 (10%)	2 (5%)	3 (8%)	2 (5%)	1 (3%)	40 (100%)
1993	3 (9%)	2 (4%)	17 (49%)	10 (28%)	4 (11%)	3 (9%)	3 (9%)	2 (4%)	3 (9%)	4 (11%)	37 (100%)
1995	10 (20%)	1 (2%)	9 (18%)	9 (18%)	2 (4%)	4 (8%)	6 (12%)	3 (6%)	3 (6%)	3 (6%)	50 (100%)
1997	3 (7%)	4 (9%)	17 (38%)	13 (29%)	6 (13%)	3 (7%)	3 (7%)	2 (5%)	7 (16%)	4 (9%)	63 (100%)
1999	6 (15%)	2 (4%)	6 (15%)	11 (28%)	0 (0%)	3 (7%)	9 (22%)	4 (10%)	1 (2%)	0 (0%)	47 (100%)
2001	3 (11%)	3 (11%)	17 (28%)	10 (14%)	0 (0%)	2 (3%)	10 (14%)	9 (12%)	3 (4%)	6 (8%)	73 (100%)
Total	43 (9%)	29 (6%)	90 (19%)	93 (20%)	41 (9%)	29 (6%)	32 (11%)	31 (7%)	31 (7%)	27 (6%)	466 (100%)

Il semble pas non plus qu'un thème rare ou au contraire un thème courant de leçon de théorie rende la réussite plus aisée pour les candidats. Ainsi, "la microéconomie", qui

rassemble sur tous les concours 6% des sujets, fait-elle apparaître un taux de réussite très élevé (72%) mais le constat inverse doit être fait pour "l'économie du travail" (6% des sujets aussi, mais un taux de réussite en dessous de la moyenne, à 48%). Ces deux exemples montrent aussi que le taux de réussite varie fortement d'un thème à l'autre. Les thèmes relativement transversaux comme "méthodologie" et "réflexions sur la science économique" réussissent plutôt bien aux sous-admissibles.

TAB. 17 – Taux de réussite apparents selon le thème

Année	Fin.	Int.	Ind.	Mac.	Mat.	Mic.	Mon.	Pub.	Ref.	Tra.	Total
1988	-	80% (0.98)	67% (1.28)	48% (0.79)	48% (0.82)	-	60% (1.11)	88% (0.62)	80% (1.48)	67% (1.28)	84%
1987	28% (0.8)	88% (0.67)	80% (1)	88% (0.77)	67% (1.88)	-	80% (1.6)	100% (2)	80% (1)	-	80%
1989	0% (0)	80% (1.08)	40% (0.86)	48% (0.98)	87% (1.28)	0% (0)	60% (1.8)	80% (1.08)	67% (1.44)	80% (1.08)	48%
1991	78% (1.86)	100% (1.82)	20% (0.86)	22% (0.4)	86% (1.86)	78% (1.86)	80% (0.91)	40% (0.78)	100% (1.82)	100% (1.82)	88%
1998	80% (1.82)	80% (0.98)	47% (0.89)	80% (0.98)	78% (1.48)	67% (1.27)	60% (1.14)	0% (0)	40% (0.76)	80% (0.98)	88%
1998	70% (1.17)	0% (0)	67% (1.11)	86% (0.98)	0% (0)	78% (1.28)	67% (1.11)	67% (1.11)	67% (1.11)	88% (0.86)	60%
1997	0% (0)	28% (0.87)	88% (1.2)	81% (0.7)	80% (1.18)	60% (1.86)	20% (0.48)	100% (2.27)	71% (1.62)	80% (1.18)	44%
1999	80% (0.71)	80% (0.71)	88% (1.19)	78% (1.04)	-	100% (1.42)	86% (0.79)	80% (0.71)	100% (1.42)	-	70%
2001	88% (0.88)	80% (1.11)	88% (1.17)	80% (0.66)	-	100% (2.21)	40% (0.88)	86% (1.28)	88% (0.74)	88% (0.74)	48%
Total	40% (0.94)	48% (0.86)	82% (1)	48% (0.82)	80% (1.12)	72% (1.89)	84% (1.08)	82% (0.99)	68% (1.24)	48% (0.92)	82%

Les sujets étant attribués de manière aléatoire aux candidats, il peut sembler que la chance joue un rôle important dans ce concours. En particulier, et assez logiquement, on entend souvent les candidats souhaiter traiter un sujet proche de leur sujet de thèse. Nous explorons la pertinence de ce point de vue à l'aide des tableaux 18 et 19.

Pour chaque candidat, nous avons établi quel était le lien entre son sujet de thèse et le sujet de sa leçon de théorie. Trois types de liens ont été retenus : fort, moyen et faible. En moyenne sur tous les concours étudiés (voir le tableau 18), 22% des candidats ont eu la «chance» d'avoir un sujet de leçon fortement lié à celui de leur thèse, 30% moyennement lié et 48% faiblement lié.

Fait 16. Avoir un sujet de leçon de théorie proche de son sujet de thèse pénalise plutôt un candidat qu'il ne l'avantage.

Le tableau 19 présente les taux apparents de réussite au concours selon l'intensité du lien sujet de thèse, sujet de leçon. De manière un peu surprenante, les candidats qui ont planché sur un sujet fortement lié à celui de leur thèse ont moins bien réussi que les autres. Plusieurs explications peuvent être avancées. Tout d'abord, les jurys ont pu être plus exigeants vis-à-vis de ces candidats. Ensuite ces candidats étaient peut-être (paradoxalement) moins bien préparés sur ce thème (qui a fait une leçon blanche sur son sujet de thèse?). Enfin, les candidats ont pu avoir tendance à aborder ce type de sujet de manière trop étroite, alors qu'un sujet moins familier pousse à plus d'éclectisme.

Comme le montre le tableau 19, ce qui maximise les chances de réussite pour un sous-admissible est d'avoir à traiter un sujet "moyennement lié" à celui de ses recherches. Sans doute est-ce avec ce type de sujet que chaque candidat peut au mieux exploiter à la fois les connaissances issues de son travail de recherche et sa préparation aux épreuves du concours.

TAB. 18 – *Lien thèse-sujet chez les sous-admissibles*

Année	Fcrt	Moyen	Faible	Total
1985	6 (19%)	11 (35%)	14 (45%)	31 (100%)
1987	3 (9%)	13 (41%)	16 (50%)	32 (100%)
1989	12 (31%)	12 (31%)	15 (38%)	39 (100%)
1991	7 (21%)	8 (24%)	19 (56%)	34 (100%)
1993	12 (24%)	12 (24%)	26 (52%)	50 (100%)
1995	9 (20%)	19 (43%)	16 (36%)	44 (100%)
1997	11 (19%)	18 (32%)	28 (49%)	57 (100%)
1999	10 (25%)	9 (23%)	21 (53%)	40 (100%)
2001	15 (25%)	15 (25%)	29 (49%)	59 (100%)
Total	85 (22%)	117 (30%)	184 (48%)	386 (100%)

TAB. 19 – *Taux de réussite selon le lien thèse-sujet*

Année	Fcrt	Moyen	Faible	Total
1985	17% (0.29)	82% (1.41)	57% (0.98)	58%
1987	67% (1.33)	38% (0.77)	56% (1.13)	50%
1989	17% (0.41)	58% (1.42)	47% (1.14)	41%
1991	71% (1.35)	38% (0.71)	53% (0.99)	53%
1993	75% (1.39)	50% (0.93)	46% (0.85)	54%
1995	56% (0.98)	58% (1.02)	56% (0.99)	57%
1997	27% (0.58)	61% (1.29)	46% (0.98)	47%
1999	40% (0.62)	56% (0.85)	81% (1.25)	65%
2001	47% (1.06)	47% (1.06)	41% (0.94)	44%
Total	45% (0.87)	55% (1.06)	53% (1.02)	52%

6.2 Leçon de spécialité

Nous examinons maintenant ce qui a trait aux leçons de spécialité, dont le thème est choisi par les candidats au début du concours.

Notons d'abord que l'option "Histoire" n'apparaît qu'en 1999, la leçon d'histoire en vingt-quatre heures non optionnelle ayant disparu des épreuves lors de ce même concours. Les commentaires qui suivent excluent donc cette option, trop peu représentée dans nos statistiques. Si, comme on l'a vu, les sujets des leçons de théorie donnés par les jurys ne semblent pas dictés par des phénomènes de mode, les domaines choisis par les candidats pour leur leçon de spécialité, et qui reflètent généralement leur sujet de thèse, semblent quant à eux répondre à des évolutions plus régulières. Par exemple, l'option "Statistique et économétrie" est choisie par 3% des candidats en 1985 et par 10% en 2001 et l'option "Économie Publique" passe de 7% à 17% entre 1989 et 2001. Au contraire, l'option "Économie du travail" totalise 18% des choix des candidats en 1985 mais 8% en 2001. Dans tous ces cas, il semble s'agir d'une tendance régulière et non d'un phénomène purement aléatoire. Même si on ne peut en tirer de conclusions générales sur le déplacement au cours du temps des questions que se pose la discipline et sur ses évolutions méthodologiques, il serait certainement intéressant d'analyser plus systématiquement les thèmes choisis par les

économistes au moment de leur thèse.

TAB. 20 – *Option choisie par les candidats*

Année	Eco. Dev.	Eco. Indus.	Eco. Inter.	Eco. Pub.	Eco. Trav.	Hist.	Pol. Macro.	Stat. Econ.	Total
1985	36 (55%)	1 (2%)	14 (22%)	0 (0%)	12 (18%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (3%)	65 (100%)
1987	2 (4%)	7 (13%)	12 (21%)	4 (7%)	8 (14%)	0 (0%)	18 (32%)	5 (9%)	56 (100%)
1989	8 (10%)	16 (20%)	13 (16%)	7 (9%)	8 (10%)	0 (0%)	21 (26%)	6 (7%)	82 (100%)
1991	5 (8%)	15 (24%)	11 (18%)	1 (2%)	10 (16%)	0 (0%)	13 (21%)	7 (11%)	62 (100%)
1993	8 (9%)	20 (22%)	18 (20%)	6 (7%)	11 (12%)	0 (0%)	19 (21%)	9 (10%)	91 (100%)
1995	12 (12%)	22 (21%)	9 (9%)	15 (14%)	5 (5%)	0 (0%)	28 (27%)	13 (13%)	104 (100%)
1997	6 (5%)	41 (31%)	11 (8%)	10 (8%)	13 (10%)	0 (0%)	29 (22%)	23 (17%)	133 (100%)
1999	3 (6%)	7 (15%)	7 (15%)	7 (15%)	3 (6%)	0 (0%)	11 (23%)	9 (19%)	47 (100%)
2001	12 (9%)	21 (16%)	21 (16%)	22 (17%)	11 (8%)	10 (8%)	20 (15%)	13 (10%)	130 (100%)
Total	92 (12%)	150 (19%)	116 (15%)	72 (9%)	81 (11%)	10 (1%)	162 (21%)	87 (11%)	770 (100%)

Pour 1999 nous n'avons l'information que pour les candidats effectivement admissibles. Les données 1999 doivent donc être considérées avec précaution.

Certaines options prédisposent-elles plus à la réussite que d'autres? Il semblerait bien que oui, comme le montre le tableau 21. Le taux de réussite moyen de ce tableau, tous concours confondus, étant de 31%, les spécialités gagnantes sont "Statistique et Économétrie" avec 40% de réussite et "Économie du travail" avec 38%, tandis que l'option "Économie du développement" est la lanterne rouge avec un taux de réussite de 23%. On peut aussi

TAB. 21 – *Taux de réussite apparents selon l'option*

Année	Eco. Dev.	Eco. Indus.	Eco. Inter.	Eco. Pub.	Eco. Trav.	Hist.	Pol. Macro.	Stat. Econ.	Total
1985	28% (0.9)	0% (0)	36% (1.16)	-	42% (1.35)	-	-	0% (0)	31%
1987	0% (0)	43% (1.2)	42% (1.17)	25% (0.7)	50% (1.4)	-	17% (0.47)	80% (2.24)	36%
1989	25% (0.82)	25% (0.82)	31% (1.01)	14% (0.47)	25% (0.82)	-	38% (1.23)	50% (1.64)	30%
1991	20% (0.56)	27% (0.75)	27% (0.77)	100% (2.82)	70% (1.97)	-	31% (0.87)	29% (0.81)	35%
1993	0% (0)	35% (1.06)	28% (0.84)	17% (0.51)	27% (0.83)	-	47% (1.41)	56% (1.69)	33%
1995	25% (0.9)	23% (0.82)	11% (0.4)	27% (0.96)	40% (1.43)	-	29% (1.02)	46% (1.66)	28%
1997	17% (0.74)	27% (1.19)	27% (1.21)	20% (0.89)	15% (0.68)	-	21% (0.92)	22% (0.96)	23%
1999	33% (0.47)	100% (1.42)	71% (1.02)	71% (1.02)	100% (1.42)	-	55% (0.78)	67% (0.95)	70%
2001	25% (0.98)	14% (0.56)	14% (0.56)	27% (1.07)	27% (1.07)	40% (1.58)	35% (1.38)	31% (1.21)	25%
Total	23% (0.73)	29% (0.93)	29% (0.93)	29% (0.93)	38% (1.22)	40% (1.27)	32% (1.02)	40% (1.28)	31%

Pour 1999 nous n'avons l'information que pour les candidats effectivement admissibles. Les données 1999 doivent donc être considérées avec précaution.

constater en utilisant les tableaux 20 et 21 qu'une option rare est un meilleur facteur de succès qu'une option courante: "Économie du travail" et "Statistique et Économétrie" sont, on l'a vu, à la fois les options les moins fréquemment choisies et les plus favorables au succès, tandis que "Économie Internationale" et "Économie Industrielle" figurent à la fois parmi les trois options les plus fréquentes et parmi les trois taux de réussite les plus faibles. Plusieurs explications peuvent être avancées. Une première consiste à penser que le jury, consciemment ou non, veut agréger des économistes dans chaque domaine de spécialité de façon à peu près équilibrée. Dès lors, un domaine peu encombré suscite moins de concurrence entre les candidats et le taux de réussite y est plus élevé. Une seconde explication repose sur des considérations de structure: les options les moins fréquentes le seraient parce que plus difficiles et élitistes, attirant de ce fait de meilleurs économistes qui se retrouveraient donc in fine plus fréquemment agrégés que les autres. Une autre explication encore, en particulier dans le domaine "Statistique et économétrie" est plus liée à l'auto-sélection:

étant donné la forme habituellement prise par les exposés des leçons, il est possible qu'un domaine très technique paraisse aux candidats plus difficile à mettre en valeur ; seuls les très bons économètres prendraient alors le risque de choisir cette option.

7 Conclusions

Plusieurs conclusions peuvent être tirées de cet examen statistique. Sur l'évolution du concours lui-même, la tendance perceptible au rajeunissement et à la féminisation des candidats est nettement confirmée, tandis qu'aucune tendance semblable ne se dessine du côté des jurys. La suprématie de Paris, à la fois dans la proportion des candidats et dans la réussite de ceux-ci, est elle aussi très marquée, la situation des universités de province étant très disparate. Cette analyse de statistique descriptive n'établit aucun lien causal entre les différentes caractéristiques examinées et le taux de réussite. Néanmoins, il s'en dégage quelques faits stylisés qui permettent de donner certains conseils aux candidats potentiels. En premier lieu, les jeunes docteurs devraient s'inscrire au concours le plus tôt possible après la fin de leur thèse afin de bénéficier de l'évidente "prime à la jeunesse" que reflète notre analyse. En second lieu, en cas d'échec, les candidats ne doivent pas craindre de se présenter à nouveau, le fait d'avoir échoué n'ayant aucune conséquence négative sur leur réussite future. Ensuite, les candidates ne doivent pas redouter une quelconque discrimination à leur égard, les taux de réussite féminin et masculin n'étant pas sensiblement différents. Les candidats ne doivent pas non plus redouter des sujets éloignés de leur domaine de recherche, cette situation semblant même plus favorable à leur réussite qu'un sujet trop familier. Parmi les idées reçues sur le concours, on entend souvent dire que sa forme avantage les candidats généralistes et de formation littéraire. Toutefois, le taux de réussite élevé de ceux qui ont choisi l'option "Statistique et économétrie" pourrait indiquer que les jurys valorisent aussi ce type de spécialisations. Les candidats non universitaires connaissent des sorts très différents : tandis que les chercheurs du CNRS ou de l'INRA réussissent mieux que leurs collègues universitaires, les candidats venant d'autres institutions ont au contraire des taux d'échec plus élevés. Enfin, le taux de succès au concours est augmenté par la proximité institutionnelle ou scientifique avec un membre du jury, phénomène probablement inévitable pour un concours intervenant pour les candidats plusieurs années après leur entrée dans la profession.

Enfin, une proposition plus normative découle de notre analyse, dans la mesure où la leçon sur travaux et la leçon de théorie font une grande partie de l'élimination des candidats, peut-être pourrait on envisager, du simple point de vue de l'économie de coût et de temps à la fois pour les candidats et pour les jurys, de supprimer la leçon de spécialité.

Annexes

TAB. 22 – *Présidents des jurys*

Nom	Année	Université
Hubert Brochier	1985	Paris 1
Jacques Le Bourva	1987	Rennes 1
René Passet	1989	Paris 1
Maurice Niveau	1991	Lyon 2
Bernard Lassudrie-Duchêne	1993	Paris 1
Henri Bourguinat	1995	Bordeaux 1
Alain Bienaymé	1997	Paris 9
Jean-Paul Fitoussi	1999	I.E.P.
Michel Glais	2001	Rennes 1

TAB. 23 – *Membres des jurys de 1985 à 2001*

Nom	Années	Université
Gilbert Abraham-Frois	1985, 1993	Paris 10
Michel Aglietta	1999	C.E.P.I.L et Paris 10
Sanvi Avouyi-Dovi	2001	Banque de France
Jean-Paul Azam	2001	Toulouse 1
Claude Berthomien	1989	Nice
Alain Bienaymé	1991, 1997	Paris 9
Christian Bordes	1997, 2001	Bordeaux 4, Paris 1
Henri Bourguinat	1995	Bordeaux 1
Hubert Brochier	1985	Paris 1
Jean-Louis Cayatte	1997	Paris 12
Jean-Marie Chevalier	1989	Paris 13
Alain Cotta	1991	Paris 9
Raymond Courbis	1991	Paris 10
Christian de Boissien	1989	Paris 1
Pierre Dehez	1999	UC Louvain
Pierre Delfand	1989	Bordeaux 1
Pierre Dockes	1991, 1993, 1997, 2001	Lyon 2
Rodolphe Dos Santos Ferreira	1993	Strasbourg 1
Bernard Ducros	1991	Paris 1
Anne Épaulard	1999	E.N.S.A.E.
Jean-Paul Fitoussi	1999	I.E.P. et O.F.C.E.
Jean Fraysse	1999	Toulouse 1
Jean-Luc Gaffard	1987, 1997, 1999	Nice
Michel Glais	1987, 1993, 1997, 2001	Rennes 1
Hervé Guyonard	2001	I.N.R.A. Rennes
Jean-Marie Huriot	1991	Dijon
Claude Jessua	1987	Paris 2
Dominique Lacoue-Labarthe	1993	Bordeaux 1
Jean-Pierre Laffargue	1993	Paris 1
Jean-François Larribeau	1995	Pan
Bernard Lassudrie-Duchêne	1985, 1987, 1993	Paris 1
Jacques Le Bourva	1987	Rennes 1
Jacques Mazier	1985	Paris 13
Christian Montet	1995	Montpellier 1
Pierre Morin	1995	I.N.S.E.E.
Christian Morrison	1995	Paris 1
Maurice Niveau	1991	Lyon 2
Fiorella Parica-Schioppa	1999	I.S.A.E. Rome
Pierre Pascallon	1985, 1989	Clermont 1
René Passet	1989	Paris 1
Anne-Marie Pelletier (ép. Fericelli)	1987	Paris 2
Pierre Picard	1995	Paris 10
Bernard Rosier	1985	Aix-Marseille 2
Aimé Scannavino	1995	Paris 2
Jean-Marc Siroen	2001	Paris 9
Michel Sollogoub	1989	Paris 1
François Stankiewicz	1985	Lille 1
Paul Zagame	1987, 1997	Paris 1

TAB. 24 – Nombres de candidats aux différents stades du concours

Année	Inscrits	Candidats	Sous-Admissi.	Admissi.	Admis
F	5 (7%)	5 (8%)	5 (14%)	3 (11%)	2 (10%)
H	63 (93%)	60 (92%)	32 (86%)	25 (89%)	18 (90%)
1985	68 (100%)	65 (100%)	37 (100%)	28 (100%)	20 (100%)
F	6 (10%)	6 (11%)	6 (15%)	4 (14%)	2 (10%)
H	57 (90%)	50 (89%)	34 (85%)	24 (86%)	18 (90%)
1987	63 (100%)	56 (100%)	40 (100%)	28 (100%)	20 (100%)
F	12 (14%)	12 (14%)	8 (15%)	3 (9%)	2 (8%)
H	73 (86%)	71 (86%)	46 (85%)	31 (91%)	23 (92%)
1989	85 (100%)	83 (100%)	54 (100%)	34 (100%)	25 (100%)
F	10 (16%)	10 (16%)	6 (15%)	6 (19%)	5 (23%)
H	54 (84%)	52 (84%)	34 (85%)	25 (81%)	17 (77%)
1991	64 (100%)	62 (100%)	40 (100%)	31 (100%)	22 (100%)
F	14 (15%)	14 (15%)	12 (21%)	10 (24%)	8 (27%)
H	77 (85%)	77 (85%)	45 (79%)	31 (76%)	22 (73%)
1993	91 (100%)	91 (100%)	57 (100%)	41 (100%)	30 (100%)
F	24 (22%)	24 (22%)	13 (26%)	11 (24%)	9 (30%)
H	87 (78%)	87 (78%)	37 (74%)	34 (76%)	21 (70%)
1995	111 (100%)	111 (100%)	50 (100%)	45 (100%)	30 (100%)
F	30 (21%)	27 (20%)	15 (22%)	9 (20%)	6 (20%)
H	112 (79%)	106 (80%)	54 (78%)	36 (80%)	24 (80%)
1997	142 (100%)	133 (100%)	69 (100%)	45 (100%)	30 (100%)
F	43 (27%)	41 (26%)	7 (15%)	6 (15%)	6 (18%)
H	118 (73%)	114 (74%)	41 (85%)	34 (85%)	27 (82%)
1999	161 (100%)	155 (100%)	48 (100%)	40 (100%)	33 (100%)
F	42 (29%)	39 (30%)	23 (32%)	14 (29%)	10 (30%)
H	103 (71%)	91 (70%)	50 (68%)	35 (71%)	23 (70%)
2001	145 (100%)	130 (100%)	73 (100%)	49 (100%)	33 (100%)
Total F	186 (20%)	178 (20%)	95 (20%)	66 (19%)	50 (21%)
Total H	744 (80%)	708 (80%)	373 (80%)	275 (81%)	193 (79%)
Total	930 (100%)	886 (100%)	468 (100%)	341 (100%)	243 (100%)

TAB. 25 – Répartition des candidats par classes d'âge

Année	. < 30	31 < . < 34	35 < . < 38	39 < . < 42	43 < .	Total
1985	0 (0%)	8 (14%)	27 (48%)	21 (38%)	0 (0%)	56 (100%)
1987	5 (10%)	16 (33%)	8 (16%)	12 (24%)	8 (16%)	49 (100%)
1989	5 (7%)	15 (21%)	16 (22%)	21 (29%)	15 (21%)	72 (100%)
1991	8 (16%)	10 (20%)	13 (25%)	11 (22%)	9 (18%)	51 (100%)
1993	20 (22%)	25 (27%)	16 (18%)	7 (8%)	23 (25%)	91 (100%)
1995	28 (25%)	39 (35%)	16 (14%)	11 (10%)	17 (15%)	111 (100%)
1997	24 (18%)	51 (38%)	30 (23%)	9 (7%)	19 (14%)	133 (100%)
1999	38 (25%)	58 (37%)	37 (24%)	11 (7%)	11 (7%)	155 (100%)
2001	29 (22%)	54 (42%)	32 (25%)	10 (8%)	5 (4%)	130 (100%)
Total	157 (19%)	276 (33%)	195 (23%)	113 (13%)	107 (13%)	848 (100%)

TAB. 26 - *Affectations des admis*

UNIVERSITÉ	Nb de postes	Rang moyen
AIX-MARSEILLE 2	4	8
AMIENS	1	24
ANGERS	8	14
ANTILLES-GUYANE	7	18
ARTOIS	4	16
BESANCON	8	18
BORDEAUX 1	2	8
BORDEAUX 4	6	17
BORDEAUX IEP	1	18
BREST	8	20
CAEN	7	18
CAEN-IUT	1	12
CHAMBERY	8	27
CORSE	1	28
DIJON	8	16
EVRY	2	6
IUT BELFORT-MONTBELLARD	2	27
GRENOBLE 2	11	22
LA REUNION	8	26
LA ROCHELLE	1	28
LE HAVRE	8	18
LE MANS	10	10
LILLE 1	12	8
LILLE 2	8	6
LILLE 3	1	6
LILLE-2 (IEP)	1	6
LIMOGES	8	17
LITTORAL	2	21
LYON 2	7	9
MARNE-LA-VALLÉE	1	7
METZ	8	26
MONTPELLIER 1	1	18
MONTPELLIER 2	2	12
MULHOUSE	1	18
NANCY 2	12	19
NANTES	7	18
NICE	1	10
ORLÉANS	6	8
PARIS 11	1	1
PARIS 12	1	4
PAU	8	18
PERPIGNAN	4	18
POITIERS	8	18
REIMS	4	18
RENNES 1	10	11
RENNES 2	1	19
ROUEN	8	8
SAINT-ETIENNE	7	14
STRASBOURG 1	8	16
STRASBOURG 2	8	18
TOULON	2	8
TOULOUSE-2	1	10
TOURS	4	8
VALENCIENNES	2	16

Sujets de la leçon de théorie par thèmes

Finance

- Comment la théorie du portefeuille peut-elle éclairer les choix d'investissement des firmes? (1987)
- Doit-on introduire les variables financières dans une analyse de l'équilibre de la firme? (1987)
- L'effet de levier de l'endettement. (1987)
- La dilatation de de la sphère financière. (1987)
- Les théories de l'instabilité financière. (1989)
- La gestion inter-temporelle du patrimoine des ménages. (1991)
- La spéculation (1991)
- Les bulles financières. (1991)
- Les choix de portefeuille. (1991)
- L'apport du MEDAF (Modèle d'équilibre des actifs financiers) (ou CAPM) à l'analyse des stratégies de croissance des firmes. (1993)
- Le « q » de Tobin. (1993)
- Le krach boursier. (1993)
- Le poids des contraintes financières dans la politique d'investissement des entreprises. (1993)
- Les ruées bancaires sont-elles rationnelles? (1993)
- L'arbitrage sur les marchés financiers. (1995)
- L'endettement et comportement des entreprises. (1995)
- L'interdépendance des places boursières (1995)
- L'intégration financière internationale (1995)
- La spéculation. (1995)
- Le rôle « des fondamentaux » dans la détermination des prix des actifs. (1995)
- Le surendettement des agents privés. (1995)
- Les bulles spéculatives. (1995)
- Les fonctions des produits dérivés sur les marchés financiers. (1995)
- Où en est la théorie de l'efficacité des marchés financiers? (1995)
- Arbitrage et Spéculation (1997)
- L'apport du modèle de portefeuille au choix des investissements (1997)
- L'endettement rend-il la firme plus efficiente (1997)
- L'importance de la contrainte financière dans la décision de financement de l'entreprise (1997)
- Qu'est ce qu'une banque efficiente (1997)
- Finance intermédiée et finance de marchés (1999)
- Globalisation financière et taux d'intérêts (1999)
- La diversification des portefeuilles financiers (1999)
- La théorie de Modigliani-Miller (1999)
- Le comportement d'épargne des ménages (1999)
- Le rationnement du crédit (1999)
- Comment expliquer les crises financières? (2001)
- Comment mesurer le degré d'intégration financière internationale? (2001)
- Comment peut-on évaluer et analyser l'importance des effets de cours boursiers sur la consommation? (2001)
- Existe-t-il une structure financière optimale de la firme? (2001)
- La bourse est-elle un "casino"? (2001)
- La volatilité des cours boursiers est-elle excessive? (2001)
- Qu'apporte le "q" de Tobin à l'analyse des marchés boursiers? (2001)
- Quelles sont les origines et les conséquences du rationnement du crédit des banques? (2001)

Économie Internationale

- Dimension des nations et spécialisation internationale. (1985)
- Qu'est ce que la contrainte extérieure? (1985)
- L'influence du commerce international sur les revenus des facteurs de production. (1987)
- Quelle est l'influence de l'échange international sur les structures des marchés? (1987)

Quelles relations peut-on établir entre les échanges internationaux de marchandises et les investissements directs? (1987)
 La mobilité internationale du capital. (1989)
 La nation est-elle encore un concept opératoire dans l'analyse économique? (1989)
 La portée du modèle de MUNDELL-FLEMING. (1989)
 Les justifications analytiques de l'élargissement du champ de la comptabilité nationale. (1989)
 Où en est la théorie économique de l'échange international? (1989)
 Portée de la théorie de l'intégration économique internationale. (1989)
 Validité de la théorie de l'intégration économique. (1991)
 La localisation internationale des activités industrielles. (1993)
 Peut-on produire des avantages comparatifs? (1993)
 Commerce international et marché du travail. (1995)
 Existe-t-il une taille optimale des nations (1997)
 La compétitivité hors prix des nations (1997)
 La dynamique des négociations commerciale (1997)
 Le rôle du commerce international dans le processus de rattrapage (1997)
 La théorie des coûts comparatifs (1999)
 Transmission internationale des déséquilibres (1999)
 Analyse économique des migrations. (2001)
 Comment les théories économiques définissent-elles la nation? (2001)
 La régionalisation des échanges s'oppose-t-elle au libre-échange mondial? (2001)
 Le commerce international sans avantages comparatifs... (2001)
 Les rendements croissants peuvent-ils justifier le protectionnisme? (2001)
 Peut-on expliquer les échanges internationaux intra-branche? (2001)
 Peut-on justifier les Unions Douanières? (2001)
 Qu'est-ce qu'un déficit des paiements courants soutenables? (2001)

Économie Industrielle

La concurrence oligopolistique et ses effets. (1985)
 La firme et l'internalisation des marchés. (1985)
 Les fondements théoriques des politiques industrielles. (1985)
 Comment prendre en compte l'incertitude lors des choix stratégiques des entreprises? (1987)
 La concurrence est-elle nécessaire à l'innovation? (1987)
 La maximisation des profits constitue-t-elle l'objectif fondamental des entreprises? (1987)
 Le contrôle de la concentration repose-t-il sur des fondements théoriques? (1987)
 Les caractéristiques des coûts de production suffisent-elles à déterminer les structures de marché? (1987)
 Quels sont les facteurs favorables à la formation des ententes? (1987)
 Discrimination par les prix et différenciation des produits dans les stratégies de l'entreprise. (1989)
 Economies d'échelle et économies d'envergure ("Economies of scope"). (1989)
 La théorie des marchés contestables. (1989)
 La théorie du monopole naturel. (1989)
 Le coût marginal de longue période. (1989)
 Les déterminants de l'investissement. (1989)
 Les implications théoriques des rendements croissants. (1989)
 Les théories économiques de la firme. (1989)
 Où en est la théorie de la localisation? (1989)
 Que reste-t-il de la théorie de la concurrence monopolistique? (1989)
 Espace et concurrence. (1991)
 Les objectifs de la firme. (1991)
 Les politiques de marge dans la fixation des prix. (1991)
 Que reste-t-il de la concurrence par les prix? (1991)
 Théorie du groupe industriel. (1991)
 Dans quelle mesure la théorie des marchés contestables constitue-t-elle une approche nouvelle du fonctionnement des marchés? (1993)
 Dans quelle mesure les enseignements de la théorie de l'agence ont-ils réduit la pertinence de la théorie managériale de la firme? (1993)

Faut-il déréglementer les banques? (1993)
 L'investissement immatériel comme facteur de protection d'une position de marché. (1993)
 La concurrence par la qualité. (1993)
 La diffusion des innovations. (1993)
 La différenciation du produit. (1993)
 La spécificité de la firme bancaire. (1993)
 La théorie de la firme est-elle, aujourd'hui, supplantée par la théorie de l'organisation industrielle? (1993)
 Le dilemme du prisonnier. (1993)
 Le rôle des asymétries d'information dans le comportement des firmes. (1993)
 Les effets macroéconomiques de la concurrence imparfaite. (1993)
 Les justifications théoriques de la hiérarchie. (1993)
 Libéralisation commerciale et stratégie commerciale. (1993)
 Peut-on analyser la concurrence bancaire à l'aide des outils de l'économie industrielle? (1993)
 Prix et quantités comme variables stratégiques des offreurs. (1993)
 Rendements d'échelle et structure de marché. (1993)
 Analyse récente des barrières à l'entrée (1995)
 Différenciation des produits et concurrence imparfaite. (1995)
 L'équilibre de Nash. (1995)
 La collusion des firmes. (1995)
 La discrimination par les prix (1995)
 La privatisation des monopoles publics. (1995)
 Le monopole naturel. (1995)
 Les pratiques anti-concurrentielles. (1995)
 Qu'est-ce qu'une firme? (1995)
 Compétitivité des entreprises - compétitivité des nations (1997)
 Coût irrécouvrable et concurrence (1997)
 Défaillances du marché et erreurs imputables aux organisations (1997)
 L'analyse économique de la hiérarchie (1997)
 L'hypothèse des rendements non décroissants (1997)
 L'indépendance des acteurs demeure-t-elle une règle fondamentale du fonctionnement des marchés? (1997)
 La diffusion internationale des innovations (1997)
 La pertinence du concept d'équilibre de Cournot-Nash dans l'analyse du comportement des firmes sur leurs marchés (1997)
 La réputation (1997)
 La théorie de la concurrence peut-elle se réduire à une compétition de parts de marchés (1997)
 Le processus concurrentiel engendre-t-il son autodestruction (1997)
 Les effets de la concentration des firmes sur l'efficacité des marchés (1997)
 Les frontières de l'entreprise (1997)
 Les innovations requièrent-elles des restrictions de concurrence (1997)
 Les marchés d'occasion (1997)
 Performances des firmes et structures de marché (1997)
 Quels rapports établissez-vous entre marché et organisation? (1997)
 Concurrence et innovation (1999)
 Economies d'échelle et structure de marché (1999)
 Innovation et croissance (1999)
 L'efficacité dynamique des économies de marchés (1999)
 La gouvernance d'entreprise (1999)
 Les rendements croissants (1999)
 Comment analyse-t-on la concurrence dans le secteur bancaire? (2001)
 Comment peut-on expliquer le développement des formes "hybrides" de marché (au sens de G.E. Williamson). (2001)
 Comment peut-on expliquer le maintien de la concurrence sur les marchés où les rendements sont croissants? (2001)
 Dans quelles mesure la théorie des marchés contestables constitue-t-elle une approche nouvelle du fonctionnement des marchés? (2001)
 En quoi la nouvelle économie est-elle spécifique? (2001)
 Existe-t-il un lien entre efficacité des firmes et structures de marché? (2001)
 L'approche néo-classique de la concurrence permet-elle d'expliquer les stratégies d'innovation des firmes? (2001)
 La différenciation des produits : demande de différence ou demande de variété? (2001)

La notion d'irréversibilité permet-elle de comprendre certains comportements stratégiques des entreprises? (2001)
 La théorie de la "nouvelle économie géographique" Permet-elle d'expliquer les localisations des agents? (2001)
 Le concept d'équilibre Cournot-Nash est-il pertinent, dans tous les cas, pour analyser le comportement des firmes? (2001)
 Les asymétries d'information et l'activité bancaire. (2001)
 Les externalités de réseau influencent-elles la concurrence? (2001)
 Peut-on rendre efficient le monopole naturel? (2001)
 Que reste-t-il des monopoles naturels? (2001)
 Quels sont les effets de la publicité sur le bien-être des consommateurs? (2001)
 Une menace de guerre de prix peut-elle dissuader l'entrée sur un marché? (2001)

Macroéconomie

Crise et rentabilité. (1985)
 Déficit budgétaire et taux d'intérêt. (1985)
 Fiscalité et offre de travail (1985)
 La crise contemporaine relève-t-elle d'une explication en termes de mouvements longs? (1985)
 La règle d'or de l'accumulation. (1985)
 Le stock de capital est-il mesurable? (1985)
 Surplus économique et développement. (1985)
 Existe-t-il des cycles longs dans la structure des balances des paiements? (1987)
 L'analyse économique de la désinflation. (1987)
 L'importation est-elle un facteur de sous-emploi? (1987)
 L'insuffisance d'épargne. (1987)
 La baisse des taux d'intérêt est-elle une condition de l'augmentation des investissements? (1987)
 La croissance économique équilibrée est-elle compatible avec le progrès technique? (1987)
 La création monétaire est-elle une condition de la croissance réelle? (1987)
 La notion de fonction de production permet-elle d'éclairer la répartition des revenus? (1987)
 Le rôle des prix relatifs dans la croissance économique. (1987)
 Les marchés à terme sont-ils un facteur de stabilité ou d'instabilité? (1987)
 Les relations entre stocks et flux dans l'analyse de la production. (1987)
 Quelles limites rencontre la croissance d'une économie développée? (1987)
 Quels phénomènes économiques comptent à long terme? (1987)
 Effets de richesse et équilibre macroéconomique. (1989)
 L'articulation entre la théorie de la croissance et la théorie de la répartition des revenus. (1989)
 Les problèmes du financement monétaire de l'investissement réel dans l'analyse économique. (1989)
 Mobilité du travail, croissance et développement économique. (1989)
 Monétarisme et nouvelle macroéconomie classique. (1989)
 Prix de production et théorie de la répartition. (1989)
 Prix relatifs et niveau général des prix. (1989)
 Taux d'intérêt et taux de croissance. (1989)
 Taux d'intérêt nominal, taux d'intérêt naturel, taux d'intérêt réel. (1989)
 Variables réelles et variables monétaires dans la détermination des taux d'intérêt. (1989)
 Y a-t-il un renouveau de la théorie des cycles? (1989)
 Déficit budgétaire et croissance. (1991)
 L'âge d'or. (1991)
 La portée des théories du déséquilibre. (1991)
 Le niveau des taux d'intérêt. (1991)
 Le statut théorique des dépenses militaires. (1991)
 Les cycles économiques sont-ils auto-entretenus? (1991)
 Les effets d'hystérésis. (1991)
 Les effets d'éviction. (1991)
 Les fondements micro-économiques de la théorie macro-économique de la consommation (1991)
 Impôt et emprunt: l'équivalence ricardienne. (1993)
 La réhabilitation du rôle de l'épargne dans l'analyse contemporaine de la croissance. (1993)
 La soutenabilité de la dette publique. (1993)

Le retournement de conjoncture. (1993)
 Les cycles à l'équilibre. (1993)
 Les externalités dans les modèles de croissance endogène. (1993)
 Les fluctuations des stocks. (1993)
 Les rigidités nominales dans l'activité économique. (1993)
 Les taches solaires. (1993)
 Un économiste contemporain a dit: « IS-LM est mort » Qu'en pensez-vous? (1993)
 Existe-t-il une contrainte budgétaire intertemporelle pour l'état? (1995)
 Inégalité des revenus et croissance économique (1995)
 L'effet d'hystérèse. (1995)
 La critique de Lucas. (1995)
 La fonction d'offre de Lucas. (1995)
 La rigidité des prix. (1995)
 Le débat « règles versus politiques discrétionnaires » (rules versus discretion). (1995)
 Le résidu de Solow. (1995)
 Le taux de chômage n'accélérant pas l'inflation (Nairu). (1995)
 Capital et croissance (1997)
 Environnement écologique, compétitivité, emploi (1997)
 Existe-t-il un chômage d'équilibre (1997)
 L'Etat peut-il indéfiniment renouveler sa dette? (1997)
 L'inégalité des revenus peut-elle contribuer à la croissance (1997)
 Le concept de cycle d'affaire a-t-il encore un intérêt (1997)
 Les conditions d'augmentation du taux de croissance (1997)
 Les conséquences économiques du vieillissement de la population (1997)
 Les externalités, freins ou moteurs de la croissance? (1997)
 Les ordinateurs sont partout sauf dans les statistiques de la croissance. Commenter cet aphorisme de Solow. (1997)
 Que reste-t-il de la conception keynésienne de l'Etat? (1997)
 Salaire réel et cycle d'activité (1997)
 Taux d'intérêt réel et taux de croissance (1997)
 Chômage et demande effective (1999)
 Croissance et emploi (1999)
 Demande effective et équilibres avec rationnements (1999)
 L'arbitrage inflation chômage (1999)
 L'économie de l'offre (1999)
 Le partage salaire-profit (1999)
 Les effets d'éviction (1999)
 Les modèles à générations imbriquées (1999)
 Monnaie et cycles à l'équilibre (1999)
 Rigidités nominales, rigidités réelles et chômage (1999)
 Théories de l'inflation (1999)
 Comment mesurer le taux de chômage d'équilibre? (2001)
 Croissance économique et croissance des échanges: quelles causalités? (2001)
 Existe-t-il une "trappe de pauvreté"? (2001)
 L' "euthanasie du rentier" protège-t-elle les économies occidentales du chômage? (2001)
 La croissance économique et la protection de l'environnement sont-elles compatibles? (2001)
 La différence entre croissance et développement a-t-elle un sens? (2001)
 La réduction des inégalités est-elle un frein à la croissance? (2001)
 Le progrès technique est-il cause d'inégalités? (2001)
 Les théories de la croissance endogène esquissent-elles un retour à J.A. Schumpeter? (2001)
 Quelle est la contribution des nouvelles technologies à la croissance? (2001)

Méthodologie

Détermination et rôle des prix dans une économie planifiée décentralisée (approche théorique). (1985)
 Existe-t-il une crise des théories du développement? (1985)

Fondements, apports et limites de la notion de productivité du capital. (1985)
 La nation est-elle encore une catégorie pertinente de l'analyse économique? (1985)
 Le concept de flexibilité. (1985)
 Le prix de la terre. (1985)
 Les déterminants de l'évolution des techniques. (1985)
 Lutte des classes et rationalité économique. (1985)
 Portée et limites des comptabilités en temps de travail. (1985)
 Comment analysez-vous la détermination des taux de profit? (1987)
 La notion d'activité improductive est-elle fondée? (1987)
 La production des services peut-elle être analysée comme la production des biens? (1987)
 Le choix d'un taux d'actualisation. (1987)
 Le concept de branche est-il un catégorie adéquate de l'analyse économique? (1987)
 Quels aspects de la vie économique peut-on expliquer en termes de rente? (1987)
 L'analyse économique du non-marchand. (1989)
 La théorie des droits de propriété. (1989)
 Le concept de productivité du capital. (1989)
 Le pouvoir dans l'analyse économique. (1989)
 Le traitement de l'incertitude dans l'analyse économique. (1989)
 Peut-on définir économiquement la notion de région? (1989)
 Progrès technique et modèles de croissance. (1989)
 Flexibilité et équilibre. (1991)
 L'échange vous paraît-il représenter 90 % de l'activité économique comme l'a écrit Kenneth Boulding? (1991)
 La distance est-elle une variable économique? (1991)
 La rationalité des anticipations. (1991)
 Le concept de transition dans l'analyse économique. (1991)
 Les coût de coordination. (1991)
 Les effets de diffusion et les effets de contagion. (1991)
 L'irréversibilité (1993)
 La souveraineté du consommateur. (1993)
 Processus d'apprentissage et analyse économique. (1993)
 Que pensez-vous de cette assertion d'un économiste contemporain : « Le pouvoir est un concept décevant » ? (1993)
 L'apport de la théorie du chaos à la dynamique économique. (1995)
 L'apport des modèles à générations imbriquées. (1995)
 L'économie de l'immatériel est-elle de nature à modifier les conceptions traditionnelles sur le fonctionnement de l'économie (1997)
 La terre dans l'analyse économique (1997)
 Le pouvoir comme concept économique (1997)
 Les changements des préférences (1997)
 Les rigidités (1997)
 Pourquoi "crier" des prix? (1997)

Microéconomie

Ajustement des prix et stabilité de l'équilibre sur les marchés concurrentiels. (1989)
 La substitution entre facteurs de production. (1989)
 Les coûts de transaction. (1989)
 Le rôle des stocks. (1991)
 Les causes d'inefficacité des marchés. (1991)
 Les effets de richesse. (1991)
 Portée de la théorie de la régulation. (1991)
 L'incomplétude du système des marchés contingents. (1993)
 L'organisation des garanties contractuelles. (1993)
 Quelles informations sont transmises par les prix? (1993)
 La prime de risque : concepts et applications (1995)
 La théorie de l'espérance d'utilité. (1995)

Le pouvoir explicatif du modèle principal-agent. (1995)
 Les extensions de la notion de rente dans l'analyse économique. (1995)
 La demande de variété (1997)
 Les bulles, les modes et les autres manifestations de comportement mimétique peuvent-elles découler de conduites rationnelles. (1997)
 Les effets de richesse (1997)
 Opportunisme et incitations (1997)
 Théorie des enchères et placement des titres publics (1997)
 Doit-on distinguer risque et incertitude? (1999)
 L'incertain dans la théorie de l'équilibre général (1999)
 L'incomplétude des marchés (1999)
 La loi du prix unique (1999)
 La théorie des coûts de transaction (1999)
 La théorie des enchères (1999)
 Les effets de richesse (1999)
 Théorème de Coase (1999)
 La renégociation des contrats s'oppose-t-elle à l'efficience? (2001)
 Quel est le rôle de l'asymétrie d'informations dans la dynamique des marchés? (2001)

Monnaie

En fonction de quels paramètres peut-on apprécier les effets d'un changement de parité? (1985)
 Existe-t-il un cours du change d'équilibre? (1985)
 L'offre de monnaie est-elle exogène ou endogène? (1985)
 Monétarisme et anticipations rationnelles. (1985)
 Taux d'intérêt et inflation. (1985)
 Dans quelle mesure les avancées récentes de la macroéconomie s'appuient-elles sur certaines propriétés de la monnaie? (1987)
 La concurrence internationale des monnaies. (1987)
 La monnaie est-elle neutre en longue période? (1987)
 La notion de système monétaire international. (1987)
 Quelle place faut-il faire aux "facteurs fondamentaux" dans la détermination du cours des changes? (1987)
 Equilibre monétaire et équilibre économique. (1989)
 L'analyse économique de la demande de monnaie. (1989)
 La neutralité de la monnaie. (1989)
 Les déterminants du taux de change sont-ils monétaires ou réels? (1989)
 Monnaie et incertitude. (1989)
 L'offre de monnaie. (1991)
 Monétarisme et déinflation (1991)
 Crédit et activité réelle. (1993)
 Faut-il garantir l'indépendance des banques centrales? (1993)
 L'hégémonie dans le système monétaire international. (1993)
 Les fondements microéconomiques du taux de change. (1993)
 Pourquoi des banques centrales? (1993)
 La fonction de réaction des autorités monétaires en économie ouverte. (1995)
 Le seigneurage. (1995)
 Le soutien des monnaies par les banques centrales. (1995)
 Les zones monétaires optimales (1995)
 Mouvements de capitaux et stabilité des économies nationales (1995)
 Qu'est-ce qu'une monnaie forte? (1995)
 Avantages et coûts de l'inflation (1997)
 Doit-on craindre l'illusion monétaire? (1997)
 La déflation de la dette (1997)
 La monnaie est-elle importante? (1997)
 Les crises sont-elles inévitables dans un régime de change fixe (1997)
 Coûts et avantages de l'inflation (1999)

La courbe des taux d'intérêt (1999)
 La crédibilité de la politique monétaire (1999)
 La détermination des taux d'intérêt (1999)
 La liquidité (1999)
 Le monétarisme (1999)
 Le taux de change d'équilibre (1999)
 Monnaie, utilité et transactions (1999)
 Mécanismes d'ajustement en régime de monnaie unique (1999)
 Canaux de transmission de la politique monétaire et environnement financier. (2001)
 Comment expliquer la demande de monnaie? (2001)
 Comportement de la banque centrale et règle de politique monétaire. (2001)
 Croissance potentielle et conduite de la politique monétaire. (2001)
 Doit-on intégrer la monnaie dans la formalisation de l'équilibre économique? (2001)
 Entre change fixe et change flottant. (2001)
 Faut-il craindre la déflation? (2001)
 L'indépendance de la banque centrale suffit-elle pour supprimer l'inflation? (2001)
 La flexibilité du taux de change stabilise-t-elle l'économie? (2001)
 La politique monétaire doit-elle prendre en compte les fluctuations des prix des actifs? (2001)

Économie Publique

L'Etat vu par les économistes. (1985)
 La présence d'externalités justifie-t-elle nécessairement l'intervention de l'Etat. (1985)
 Ressources naturelles non renouvelables et théorie économique. (1985)
 Dans quelle mesure la théorie des droits de propriété éclaire-t-elle la comparaison des systèmes économiques? (1987)
 Les fondements théoriques de la tarification au coût marginal. (1989)
 Mécanismes d'affectation des ressources et optimum (1989)
 Efficience et équité (1991)
 Fondements économiques des choix politiques (1991)
 La théorie économique permet-elle actuellement de prendre en compte l'environnement naturel? (1991)
 Les taux d'actualisation. (1991)
 Optimum et pouvoir. (1991)
 Droits de propriété et efficience économique. (1993)
 Equilibre et optimum. (1993)
 Equité et efficacité. (1995)
 Fiscalité et efficacité économique. (1995)
 Le financement des biens publics (1995)
 Le rôle des droits de propriété dans le fonctionnement et la pérennité d'une économie de marché (1997)
 Mutation et réglementation (1997)
 Choix social paradoxaux et impossibilités (1999)
 Equité et efficacité (1999)
 Fiscalité optimale (1999)
 L'offre de biens publics (1999)
 A quoi servent les institutions? (2001)
 Doit-on prendre en compte la pauvreté pour définir le bien-être social? (2001)
 L'analyse économique des externalités : peut-on appliquer les solutions proposées par Pigou et Coase? (2001)
 Le concept de bien publics s'applique-t-il aux relations économiques internationales? (2001)
 Le respect des droits de propriété est-il indispensable à l'efficience économique? (2001)
 Les juges maximisent-ils le bien-être social? (2001)
 Peut-on construire une fonction de bien-être social? (2001)
 Peut-on et doit-on se fonder sur les critères du "plus grand bonheur pour le plus grand nombre"? (2001)
 Que doit équilibrer la justice entre les individus? (2001)

Réflexion sur la Science Économique

- La conceptualisation des situations de conflit par les théories économiques. (1985)
- La notion de besoin a-t-elle une place dans la théorie économique? (1985)
- La théorie économique peut-elle se passer de la notion d'équilibre? (1985)
- Le critère de réfutabilité au sens de Popper est-il pertinent en science économique? (1985)
- Une théorie économique peut-elle être réfutée par l'irréalisme de ses postulats? (1985)
- Peut-on faire une théorie économique du gaspillage? (1987)
- Quel rôle joue l'information dans la théorie microéconomique? (1987)
- L'espace est-il un bien économique? (1989)
- L'intégration du temps dans l'analyse économique. (1989)
- Portée théorique de l'hypothèse d'anticipations rationnelles. (1989)
- L'hypothèse en théorie économique. (1991)
- Qu'apporte la théorie de l'information à l'analyse des marchés. (1991)
- Anticipations et équilibre. (1993)
- Emergence et rôle des normes sociales. (1993)
- L'efficacité des marchés. (1993)
- L'erreur en économie. (1993)
- La théorie économique doit-elle se passer de l'hypothèse de l'agent représentatif? (1993)
- La formation des anticipations. (1995)
- Le rôle des croyances dans l'analyse de l'équilibre économique (1995)
- Les anticipations auto-réalisatrices. (1995)
- L'apport du théoricien de la décision au décideur (1997)
- L'asymétrie d'information peut-elle contribuer à l'efficacité économique (1997)
- La confrontation de la théorie économique à l'observation (1997)
- La distinction entre micro-économie et macro-économie (1997)
- Les prix informent-ils bien les agents économiques? (1997)
- Temps historique et temps logique en analyse économique (1997)
- Tâtonnement et non tâtonnement (1997)
- La transmission de l'information par les prix (1999)
- La théorie des jeux est-elle 'ad hoc'? (2001)
- Les anticipations sont-elles auto-réalisatrices? (2001)
- Que représente l'agent représentatif? (2001)

Économie du Travail

- Chômage classique, chômage keynésien et persistance du chômage. (1985)
- Existe-t-il un antagonisme entre la recherche de gains de productivité et le développement de l'emploi? (1985)
- Les approches en termes de marché du travail et de rapport salarial. (1985)
- Flexibilité des salaires et niveau de l'emploi. (1989)
- Information et marché du travail. (1989)
- La portée du concept de capital humain. (1989)
- Les explications théoriques du chômage contemporain. (1989)
- Les fondements théoriques des différences de salaires. (1989)
- Les théories de la rigidité des salaires. (1989)
- La théorie des services domestiques. (1991)
- Chômage et modification des comportements. (1993)
- L'hypothèse du salaire d'efficacité. (1993)
- La persistance du chômage. (1993)
- Les effets de l'indemnisation du chômage sur la durée de celui-ci. (1993)
- Le salaire minimum. (1995)
- Les théories du salaire d'efficacité. (1995)
- Prestations chômage et équilibre du marché du travail. (1995)
- La relation de Phillips est-elle pertinente pour la question du chômage (1997)
- La substitution du capital au travail (1997)

Les bas salaires confèrent-ils un avantage dans le commerce international (1997)
Les syndicats dans l'analyse économique (1997)
L'accroissement de l'écart de salaire entre travail qualifié et non qualifié est-il dû à la libération des échanges? (2001)
L'indemnisation du chômage cause-t-elle ce dernier? (2001)
Le partage des profits peut-il réduire le chômage? (2001)
Les différences de salaires ne reflètent-elles que des différences de productivité? (2001)
Les rentes sur le marché du travail et le chômage. (2001)
Les syndicats causent-ils le chômage? (2001)